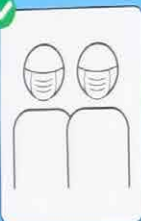


EspaceSuisse

Verband für Raumplanung
Association pour l'aménagement du territoire
Associazione per la pianificazione del territorio
Associazion per la planisaziun dal territori

BORGO DI ASCONA



In questa area vige
l'obbligo della mascherina.
Hier gilt Maskenpflicht.
Ici, masque obligatoire.
Mask compulsory here.



Développement du territoire suisse

EspaceSuisse Rapport d'activité

2020

Impressum

Développement territorial suisse – Rapport annuel 2020 EspaceSuisse – Rapport d'activité 2020

Édition

EspaceSuisse
Verband für Raumplanung
Association pour l'aménagement du territoire
Associazione per la pianificazione del territorio
Associazion per la planisaziun dal territori
Sulgenrain 20
CH-3007 Berne
Tél. +41 31 380 76 76
espacesuisse.ch

Rédaction

Damian Jerjen, directeur
Monika Zumbrunn, responsable de la communication

Participation rédactionnelle

Sonia Blind, Heidi Haag, Anne Huber, Samuel Kissling,
Christa Perregaux DuPasquier, Rémy Rieder

Traduction

Léo Biétry, Anne Huber

Relecture, corrections

Alain Beuret, Alma de Cerf, Anne Huber, Christa Perregaux DuPasquier

Iconographie

Andrea Balmer

Mise en page

Ludwig Zeller

Impression

Abächerli Media AG, 6060 Sarnen

Téléchargement en format PDF

espacesuisse.ch > Association > Rapports annuels

Tirage:

Français: 1000 ex.
Allemand: 1900 ex.

Les images utilisées sont soumises aux droits d'auteur et demeurent la propriété des sources mentionnées.
La reproduction des textes et des illustrations d'EspaceSuisse est autorisée moyennant indication de la source.

Impression climatiquement neutre avec du papier FSC issu de la sylviculture durable



MIXTE
Papier issu de
sources responsables
FSC® C103895



PERFORMANCE
neutral
Imprimé
01-20-424430
myclimate.org

Photo de couverture

L'année 2020 a été bouleversée par la pandémie de coronavirus, laquelle a eu des répercussions sur l'aménagement du territoire – sur l'utilisation de l'espace public, par exemple. Ici les quais d'Ascona TI. Photo: Paul Hasler

Maintenir le cap

Après avoir dirigé EspaceSuisse pendant 16 ans, Lukas Bühlmann a passé la barre, début 2020, à l'économiste et ancien aménagiste cantonal valaisan Damian Jerjen, qui a su naviguer sur des eaux parfois agitées.

Les turbulences ont surtout été provoquées par la pandémie de COVID-19, qui a confronté notre association, comme beaucoup d'autres, à des défis inédits. Nous avons ainsi été contraints d'annuler, reporter, adapter et, parfois, organiser en ligne certaines manifestations et cours de formation continue. Si vous lisez le présent rapport, vous y trouverez souvent le reflet des effets de la crise sanitaire.

Cela concerne notamment notre grand congrès annuel, qui se tient d'habitude au Landhaus de Soleure. Le thème de la manifestation de 2020 – «La stratégie dans tous ses états – Planifier pour des lendemains incertains» – était prémonitoire. Finalement, EspaceSuisse est parvenue à mettre sur pied, en un temps record, un passionnant «webinaire» auquel ont participé plus de 120 personnes, démontrant ainsi que l'association était capable de résister à la pandémie.

Dans le domaine du conseil aux communes, il ne s'est plus rien passé pendant quelque temps – le calme après la tempête, justement. Comme le conseil en aménagement ne va pas sans réunions et visites in situ, la pandémie a beaucoup entravé ces activités. Les communes étaient d'ailleurs elles-mêmes débordées, et elles ont dû redéfinir leurs priorités. Les prestations de conseil proposées par EspaceSuisse n'en restent pas moins de précieuses impulsions pour les communes – surtout maintenant que la mise en œuvre de la première étape de révision de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT 1) est en cours. Il est d'autant plus réjouissant que le Conseil fédéral ait prolongé de cinq ans le programme «Impulsion Développer vers l'intérieur», qui représente pour nous un important soutien financier. Cela nous permettra de continuer de proposer aux communes des cours de formation continue, des prestations de conseil et l'excellent recueil de bons exemples que nous alimentons régulièrement sur densipedia.ch.



Jean-François Steiert

Conseiller d'État du canton de Fribourg et président d'EspaceSuisse

Quant au conseil juridique – pilier traditionnel d'EspaceSuisse –, il a été épargné par la tempête sanitaire. Dans le cadre de la mise en œuvre de la LAT 1, de nombreuses questions ont été adressées à notre association, en lien notamment avec la compensation de la plus-value et la coordination des grands projets dans les plans directeurs cantonaux. Dans ces domaines, EspaceSuisse a publié plusieurs études importantes.

Lorsque j'ai été élu président d'EspaceSuisse voici bientôt trois ans, je savais que l'association était efficace et d'une grande utilité pour ses membres, en particulier pour les communes et les cantons. L'année passée, j'ai constaté avec gratitude qu'elle était aussi flexible, résiliente et innovante – un navire qui sait maintenir le cap vers le prochain port même quand la mer se déchaîne. Je remercie toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs qui s'y emploient, ainsi que toutes celles et ceux qui nous permettent, grâce à leur soutien, de contribuer à un aménagement du territoire novateur et durable.

■ Développement du territoire suisse 2020

Agglomérations	5
Agriculture	5
Changement climatique & dangers naturels	5
Communication	7
Constructions hors de la zone à bâtir	8
Développement de l'urbanisation	9
Développement durable	11
Distinctions	12
Énergie	13
Enseignement & recherche	13
Environnement, nature & paysage	13
Espaces fonctionnels	14
Forêt	16
LAT 1: mise en œuvre de la 1 ^{re} étape de révision de la LAT ..	16
LAT 2: la 2 ^e étape de révision de la LAT est en cours	18
Marché immobilier & construction de logements	19
Mobilité & transports	19
Patrimoine & monuments historiques	22
Planification cantonale	23
Planification fédérale	24
Protection contre le bruit	25
Protection du sol	26
Résidences secondaires	27
Reflets des sessions des Chambres fédérales	28
L'année de la pandémie de COVID-19	29
Personnel	30

■ EspaceSuisse Rapport d'activité 2020

1 Tâches de l'association	35
2 Comité	35
2.1 Composition du comité	35
2.2 Principaux dossiers traités par le comité	35
3 Conseil	36
4 Membres	37
4.1 Assemblée générale	37
4.2 Adhésions et démissions	37
5 Secrétariat	38
6 Sections et organisations affiliées	39
7 Finances	42
8 Activités de conseil	43
8.1 Conseil juridique	43
8.2 Conseil en aménagement	45
8.3 Collaboration avec des commissions d'expert-es ..	46
9 Information et publications	48
9.1 Inforum, Territoire & Environnement	48
9.2 News, Newsletter	48
9.3 Réseaux sociaux	48
9.4 Sites Internet	48
9.5 Manuel didactique «Introduction à l'aménagement du territoire»	49
9.6 Guide «Protection des sites construits et densification»	49
10 Documentation	50
10.1 Bibliothèque électronique	50
10.2 Recueil de jurisprudence	50
10.3 Photothèque	50
10.4 Base de données dédiée au développement vers l'intérieur	50
11 Formation	51
11.1 Manifestations EspaceSuisse	51
11.2 Cours auprès des hautes écoles et des universités ..	52
12 Relations publiques	53
12.1 Mise en réseau en Suisse	53
12.2 Contacts internationaux	54
12.3 Contacts avec les médias et exposés	54
Un grand merci!	55
13 Compte de pertes et profits	56
14 Bilan	57
15 Rapport du vérificateur des comptes	58

The background image shows a modern urban landscape with several multi-story apartment buildings. In the foreground, two young boys are playing in a grassy area next to a small stream. One boy, wearing an orange shirt and a grey cap, stands looking towards the buildings. The other boy, wearing a striped shirt and a blue cap, is crouched down, holding a blue bucket and a stick, seemingly engaged in a water activity. The scene is bright and sunny, with green grass and some white flowers in the foreground.

EspaceSuisse

Verband für Raumplanung

Association pour l'aménagement du territoire

Associazione per la pianificazione del territorio

Associazion per la planisaziun dal territori

Développement du territoire suisse

2020

Photo de couverture

Favoriser la biodiversité est gage d'un développement territorial de qualité. Photo: Christian Schwager

■ Agglomérations

Portrait chiffré des agglomérations

La 81^e édition des «Statistiques des villes suisses 2020» permet de dresser un portrait complet des agglomérations. Selon ses auteurs, l'Union des villes suisses et l'Office fédéral de la statistique, les agglomérations sont confrontées à des défis similaires à ceux de leurs villes-centres. Ces données détaillées, qui portent sur des thèmes tels que la population, le travail, l'emploi, les finances publiques, la mobilité et la formation, reflètent un paysage à caractère urbain, lieu de résidence de près des trois quarts de la population et moteur économique de la Suisse.

uniondesvilles.ch > Publications > Statistiques des villes suisses > Statistiques des villes suisses 2020: un regard au-delà des villes-centres

■ Agriculture

Un guide pour des étalles respectueuses des paysages

La pression sur le paysage augmente, et ceci également en raison de l'activité de construction des milieux agricoles. C'est pourquoi, la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage (FP) a publié un guide, destiné à sensibiliser les experts, les autorités et les maîtres d'ouvrage à ménager les terres cultivables, à bien choisir les emplacements et à concevoir avec soin les bâtiments agricoles. Elle y présente de bons exemples.

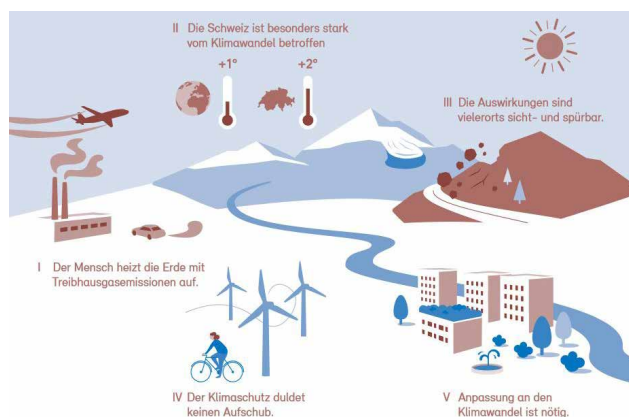
sl-fp.ch > Documentation > Papiers de position > Guide: Étalles respectueuses des paysages

■ Changement climatique & dangers naturels

Changements climatiques: toutes les connaissances dans un rapport

Le rapport intitulé «Changements climatiques en Suisse» réunit les connaissances complexes, relatives aux changements climatiques. Il sert d'ouvrage de référence pour les actrices et les acteurs des milieux politiques, économiques, scientifiques et sociaux, ainsi que pour toute personne intéressée par ce thème. Il offre une vue d'ensemble des causes et des conséquences des changements climatiques dans notre pays et présente les principales mesures de réduction des émissions et d'adaptation. La Suisse est particulièrement touchée par les changements climatiques. La température moyenne y a gagné près de 2°C depuis l'ère préindustrielle et 1°C en moyenne à l'échelle mondiale.

bafu.admin.ch > Thèmes > Thème Climat > Publications et études > Changements climatiques en Suisse



Un nouvel ouvrage offre une vue d'ensemble des causes et des conséquences des changements climatiques en Suisse. Source: Office fédéral de l'environnement OFEV, Office fédéral de météorologie et de climatologie MétéoSuisse

Une Suisse climatiquement neutre, c'est possible

La Suisse est en mesure de transformer son approvisionnement énergétique de manière à atteindre la neutralité climatique d'ici à 2050. C'est ce que montrent les Perspectives énergétiques 2050+ de l'Office fédéral de l'énergie. Dans ce rapport, l'OFEN évalue où et comment la Suisse peut transformer son approvisionnement énergétique ces trente prochaines années de façon climatiquement neutre, tout en garantissant une sécurité d'approvisionnement. Les perspectives énergétiques révèlent combien les liens entre la politique énergétique et la politique climatique sont étroits. Pour que la Suisse parvienne à réduire ses émissions de CO₂ à zéro jusqu'en 2050, il faut davantage d'installations photovoltaïques, de voitures électriques, de pompes à chaleur et de carburants comme le biogaz et l'hydrogène. Toutefois, tout le CO₂ ne peut pas être évité à la source. En 2050, les installations de bois et de biogaz, l'industrie et l'agriculture continueront à émettre de grandes quantités de CO₂. C'est pourquoi de nou-



Quelques arbres groupés sur une place permettent déjà de diminuer la température de 4 degrés, à l'exemple du parc Erlenmatt, à Bâle.

Photo: R. Rieder, EspaceSuisse

velles technologies sont également nécessaires afin que celui-ci puisse être capté à la source et stocké sous terre, par exemple. L'OFEN part également du principe qu'il faudra importer de l'électricité en hiver.

bfe.admin.ch > Politique > Stratégie énergétique 2050

Climat: Vaud et Fribourg prennent des mesures

En juin, le canton de Vaud a dévoilé un ambitieux plan climat contenant trente mesures concrètes pour lutter contre le réchauffement climatique. À titre d'exemple, dans le domaine de l'agriculture, il est prévu de réduire les gaz à effet de serre en adaptant l'affouragement du bétail et en soutenant la production de bio-gaz. Les objectifs du gouvernement vaudois sont ambitieux: une réduction des émissions de gaz à effet de serre de 50 à 60 pour cent sur le territoire vaudois d'ici 2030 et la neutralité carbone en 2050. Le Conseil d'État a annoncé, dans la foulée, qu'il allait prochainement lancer les travaux de la deuxième génération de plan climat. En juin également, le Grand Conseil fribourgeois a accepté une motion demandant d'élaborer une loi cantonale pour le climat et l'environnement. Le futur texte devra intégrer un objectif climatique, une base légale pour un plan climat et des solutions de financement des mesures. Selon les médias, le Conseil d'État veut aussi examiner l'opportunité de la mise en place d'un Fonds pour le climat. Ce dernier pourrait permettre de développer les activités liées à la mise en place du plan climat.

vd.ch > Toutes les actualités > Communiqués de presse: recherche communiqué du 24.6.2020

parlinfo.fr.ch > Grand Conseil: recherche «GC-44»

Nouveau plan d'action pour l'adaptation aux changements climatiques

Le 19 août, le Conseil fédéral a adopté le plan d'action d'adaptation aux changements climatiques pour la période de 2020 à 2025, qui contient des mesures pour lutter contre les risques liés aux changements climatiques et accroître la capacité d'adaptation de la nature, de la société et de l'économie. Ce plan d'action s'inscrit dans le sillage des années 2014 à 2019 et définit qui devra faire quoi au cours des quatre prochaines années et comment seront financées les mesures engagées. Il comprend 75 mesures à l'échelon fédéral. En lien direct avec le développement territorial, il prévoit l'élaboration de bases pour informer les aménagistes et pour encourager des projets innovants. Dans cette perspective, l'Office fédéral du développement territorial (ARE) évalue s'il convient de recourir davantage à l'aménagement du territoire fondé sur les risques en présence de dangers naturels tels que les crues. Bon nombre des 75 mesures définies dans le deuxième plan d'action ont pour objectif d'améliorer la coordination entre les trois niveaux étatiques. L'Office fédéral de l'environnement (OFEV) développe à l'intention des communes un outil en ligne simple, destiné à les soutenir dans la planification de leurs propres mesures d'adaptation.

bafu.admin.ch > Thèmes > Thème Climat > Publications et études > Adaptation aux changements climatiques en Suisse: Plan d'action 2020–2025

are.admin.ch > Médias et publications > Publications > Stratégie et planification > Aménagement du territoire fondé sur les risques

are.admin.ch > Médias et publications > Publications > Stratégie et planification > Recommandation – Aménagement du territoire et dangers naturels

Climat: les villes s'engagent aussi

«Nyon s'engage»: c'est sous ce titre que la ville de Nyon a dévoilé sa feuille de route pour faire face à l'urgence climatique. Celle-ci s'articule autour de deux enjeux: la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'anticipation des conséquences du changement climatique par la réalisation de mesures d'adaptation. Nyon mise sur vingt actions portant sur cinq thématiques, à savoir l'énergie des bâtiments, l'anticipation des conséquences du changement climatique, la mobilité, l'engagement de la population et du secteur privé et l'organisation interne et transversale. L'Union des villes suisses présente, sur son site internet, une série d'exemples choisis.

nyon.ch > [nyon officiel](#) > Développement durable > Programme nyon-énergie

uniondesvilles.ch > Thèmes et positions > Énergie et environnement > politique climatique urbaine

Une stratégie pour un meilleur climat urbain

Le changement climatique et, plus précisément, l'effet d'îlots de chaleur, sont des sujets qui préoccupent la ville de Zurich depuis un certain temps déjà. La stratégie climatique qu'elle a élaborée vise trois objectifs: éviter une surchauffe de l'ensemble du territoire urbain, soulager les secteurs fortement touchés et garantir un système d'air frais. La ville a défini un plan pour chacun de ces trois axes.

stadt-zuerich.ch > Medien > Medienmitteilungen > Suche/Archiv: recherche communiqué du 12.5.2020 (en allemand)

Des arbres gages de fraîcheur

Il suffit de quelques arbres groupés sur une place imperméabilisée en ville pour réduire sensiblement la chaleur. À certains endroits et grâce aux arbres, la température ressentie peut diminuer jusqu'à quatre degrés. Les arbres ne font pas que rafraîchir la place, ils peuvent aussi y modifier durablement le régime des vents. Les chercheurs de l'institut interdisciplinaire de recherche pour les sciences des matériaux et le développement de technologies (EMPA) ont développé, dans ce but, un logiciel de simulation spécifique qui permet d'obtenir des informations précises sur les effets en matière de température et de régime des vents en fonction du type de revêtement et de végétalisation.

admin.ch > Documentation > Communiqués: recherche communiqué du 5.3.2020

sl-fp.ch/fr > Documentation > Papiers de position > Plus d'espace pour les arbres urbains

■ Communication

Ce qu'il faut savoir sur le hors zone à bâtir

Les dispositions légales applicables aux constructions hors zone à bâtir sont complexes. Souvent, les propriétaires fonciers qui souhaitent construire sont surpris par le nombre de paramètres à prendre en considération. C'est pourquoi, EspaceSuisse, sa section romande ainsi que les cantons de Berne, du Jura, de Vaud et du Valais ont réalisé quatre mini-films et une version longue sur ce qui peut ou ne peut pas être construit hors de la zone à bâtir. Ces capsules vidéos s'adressent aux différents acteurs et actrices impliqués, comme les propriétaires fonciers, les autorités communales, les agents immobiliers ou encore les notaires, ainsi que toute personne intéressée. Les mini-films sont disponibles en français, en allemand et en suisse-allemand.

espacesuisse.ch > Aménagement du territoire > Constructions hors zone à bâtir

hzb-bab.ch

→ LAT 2



Une série de mini-films montre ce qui peut ou ne peut pas être construit hors de la zone à bâtir. Source: hzb-bab.ch

Réédition de l'ouvrage sur les constructions hors de la zone à bâtir

La séparation entre les parties constructibles et non constructibles du territoire constitue un principe fondamental de l'aménagement du territoire. En septembre, EspaceSuisse a remanié et réactualisé son ouvrage de référence «Constructions hors de la zone à bâtir – De A à Z» (Territoire & Environnement 3/2020). Dans cette 4^e édition, outre les termes importants et les jugements décisifs du Tribunal fédéral, on trouve des précisions ainsi que de nouvelles entrées. Le dossier Territoire & Environnement 3/2020 peut être téléchargé gratuitement sur le site internet d'EspaceSuisse.

espacesuisse.ch > Aménagement du territoire > Constructions hors zone à bâtir

Aborder globalement le développement des centres

Le guide «Énergie et climat dans le développement du centre des localités» du service Région-Énergie de Suisse Énergie montre comment les défis climatiques actuels peuvent être pris en compte dans les centres historiques des villages. Il est destiné à aider les communes et les acteurs concernés à considérer le thème de l'énergie de façon globale et à l'intégrer à temps dans le développement des centres de villages. En effet, les domaines importants de la vie dans les villages, le logement et les transports, font partie des plus grands consommateurs d'énergie et donc des plus importants émetteurs de CO₂. Le guide propose des idées pour différents thèmes, renvoie à des outils existants et à de bons exemples, et regroupe les principales recommandations au moyen de listes de contrôle.

local-energy.swiss/fr > Espace de travail > Région-Energie > Outils et instruments

Revivez nos manifestations en ligne!

En 2020, et pour la première fois dans l'histoire d'EspaceSuisse, le congrès annuel de notre association a eu lieu intégralement sous forme électronique et avait pour thème «La stratégie dans tous ses états». Les différentes vidéos du congrès, à l'instar de l'enregistrement de nos futures manifestations en ligne, sont gracieusement mises à la disposition des personnes intéressées sur notre site Internet. Le dossier Territoire & Environnement 4/2020 peut également y être consulté.

espacesuisse.ch > Formation > Archives de nos manifestations

Offre en ligne des Archives fédérales

L'année dernière, les Archives fédérales ont considérablement élargi leur offre en ligne. L'objectif est de rendre tous les documents – la mémoire de la Suisse – accessibles en format numérique à moyen terme.

bar.admin.ch > Recherche > Accès en ligne

■ Constructions hors de la zone à bâtir

Initiative paysage

Le 8 septembre, les associations de défense de la nature et de l'environnement ont déposé l'initiative populaire «Contre le bétonnage de notre paysage» (Initiative paysage). Les initiants, Pro Natura, BirdLife Schweiz, la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage (FP) et Patrimoine suisse, ont récolté 104'000 signatures. L'initiative vise à plafonner le nombre de constructions hors de la zone à bâtir et à redonner plus de poids au principe de la séparation des zones constructibles et non constructibles.

Bien qu'il partage ce principe fondamental, qui est au cœur de l'initiative, le Conseil fédéral rejette cette dernière, car il s'attend à des difficultés au niveau de son application. Il souhaite toutefois lui opposer un contre-projet indirect, soit avec le projet de LAT 2, soit avec une proposition propre.

initiative-paysage.ch

are.admin.ch > Médias et publications > Communiqués de presse: recherche communiqué du 18.12.2020

→ LAT 2



Les deux initiatives biodiversité et paysage ont été déposées ensemble le 8.9.2020 avec plus de 210'000 signatures authentifiées.

Source: Comité de la double initiative biodiversité et paysage

Oui à la protection des terres agricoles dans le canton de Lucerne

Dans le canton de Lucerne, les sols libres de constructions bénéficient d'une protection accrue. Lors des dernières votations, la population a clairement rejeté deux initiatives populaires émanant d'un comité interpartis, mais a accepté un contre-projet du gouvernement. Le résultat des votations du dimanche 29 novembre a été particulièrement serré avec 50,4 pour cent des voix en faveur du contre-projet. La double initiative «Luzerner Kulturlandschaft» n'a en revanche pas passé le cap. Au cœur des initiatives popu-

laïres, la protection des surfaces d'assolements (SDA), lesquelles auraient dû être préservées de manière absolue. Le contre-projet qui a été accepté va moins loin que les deux initiatives. S'il prévoit des durcissements lors de la mise en zone de SDA, la marge de manœuvre en matière d'aménagement du territoire demeure, quant à elle, plus grande.

■ Développement de l'urbanisation

Concevoir le développement vers l'intérieur

La Haute école de Lucerne présente les différentes facettes du développement vers l'intérieur à travers une série d'images animées et imprimées, destinées aux communes, aux propriétaires fonciers et à toute personne intéressée par le sujet. Un film d'animation de trois minutes reprend les éléments importants, tels que le dialogue et les processus participatifs entre les différents propriétaires fonciers, la population et les communes. Les histoires illustrées proposent, quant à elles, des indications concrètes sur comment procéder face à trois défis majeurs du développement vers l'intérieur: le développement du centre, le renouvellement de la propriété privée et la révision du plan d'aménagement local. Ces supports, dont la traduction française a été financée par EspaceSuisse, sont disponibles sur le Net et peuvent être utilisés comme matériel d'information et diffusés.

densipedia.ch > Connaissances & outils > Outils de travail > Développement vers l'intérieur: guides et inspiration

hslu.ch

Une planification stratégique pour un développement territorial durable

Face à un avenir incertain, marqué par les mégatendances, il est d'autant plus important de savoir dans quelle direction aller. Avoir une stratégie est le premier pas vers un développement territorial durable. Cette affirmation a fait l'unanimité parmi les professionnel·les qui ont participé au congrès annuel en ligne d'EspaceSuisse, l'Association pour l'aménagement du territoire. La stratégie est un facteur clé d'un développement territorial réussi: telle est la conclusion tirée par les expert·es lors du webinaire du 25 juin. Les représentant·es de l'échelon communal ont aussi souligné le caractère déterminant d'une planification stratégique, par exemple, l'importance de la participation de toutes les parties concernées. L'élaboration d'une stratégie intelligente est bien moins coûteuse que de mauvais développements qu'il faut corriger après coup. La stratégie dans tous ses états – Planifier pour des lendemains incertains, in: EspaceSuisse: Territoire & Environnement 4/2020

→ Rapport d'activité d'EspaceSuisse, p. 52

Plateformes de réservation: lancement d'un portail d'information

Plusieurs cantons, villes et communes sont confrontés aux défis occasionnés par les plateformes de réservation en ligne. C'est pourquoi, afin de leur venir en aide, la Confédération a lancé un portail d'information consacré à la location de logements privés de courte durée. Le développement des plateformes de réservation en ligne a entraîné, dans certains territoires, un essor important de la location de logements de courte durée (ex. Airbnb). Plusieurs cantons, villes et communes sont ainsi en train d'élaborer des mesures afin de lutter contre certaines conséquences négatives, telles que la soustraction de logements sur le marché locatif ou une concurrence biaisée entre cette nouvelle forme d'hébergement et l'hôtellerie. Le nouveau portail présente les principaux domaines juridiques en lien avec les effets des plateformes de réservation.

bwo.admin.ch > Marché du logement > Location de courte durée et plateformes de réservation

Téléphonie mobile: valeurs limites inchangées

Les valeurs limites en matière d'exposition au rayonnement des installations de téléphonie mobile ne seront pas assouplies. Le Conseil fédéral a pris cette décision le 22 avril dans l'optique du développement ultérieur du réseau 5G. La technologie 5G permet notamment de transmettre des quantités accrues de données de manière plus rapide et plus efficace. Ce progrès technique réalisable et souhaité par le secteur économique se heurte aux réticences de la population. Ainsi, de nombreuses oppositions ont été déposées dans plusieurs villes et communes du pays. Des mesures d'essai doivent permettre de déterminer l'exposition effective de la population due à cette nouvelle technologie. Sur cette base, le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) redigera l'aide à l'exécution correspondante. Le DETEC doit en outre mettre en œuvre les mesures d'accompagnement définies par le groupe de travail «Téléphonie mobile et rayonnement».

admin.ch > Documentation > Communiqués: recherche communiqué du 22.4.2020

bafu.admin.ch > Thèmes > Thème Electrosmog et lumière > Communiqués actuels: communiqué du 28.11.2019

Les Genevois redisent non à la densification

En mars, le peuple genevois a rejeté deux lois ayant pour objectif de densifier certaines zones par une modification des limites de zones sur le territoire des communes de Meyrin et Vernier. Ces deux lois auraient permis, en lieu et place de zones actuellement destinées principalement aux villas, la création sur ces deux communes de trois zones propices à des développements plus importants (logements, activités, équipements publics). Les raisons de ce refus sont très diverses: certains opposants ont fait valoir que les zones concernées se situent à proximité de l'aéroport et



Affectation transitoire d'un genre nouveau: l'organisation «Fachstelle SpielRaum» est à la recherche d'usines désaffectées pouvant se transformer, comme ici, à Nidau BE, en aires de jeux éphémères. Photo: Fachstelle SpielRaum

de l'autoroute, et ne sont, du point de vue du bruit et de la pollution, pas propres à la construction. D'autres se sont opposés par principe à un nouveau bétonnage du paysage.

Un espace de jeu à titre d'affectation transitoire

On connaît les magasins éphémères qui fleurissent dans les quartiers à la mode. Il existe désormais des aires de jeux éphémères, qui trouvent leur place avant tout dans des usines désaffectées. L'organisation «Fachstelle SpielRaum» était à nouveau à la recherche d'espaces se prêtant aux affectations transitoires. Usines désaffectées, entrepôts, aulas ou locaux industriels inutilisés sont autant d'espaces pouvant se transformer, temporairement, en terrain de jeu. Ces places de jeux intérieures «pas tout à fait comme les autres» sont gracieusement mises à la disposition des enfants jusqu'à douze ans, et de leurs accompagnatrices et accompagnateurs, au moins trois après-midis par semaine.

spielraum.ch > Spielanimation > Pop-Up-Spielplatz (en allemand)

La Suisse, pays de villas

En Suisse, le nombre de villas a franchi pour la première fois le seuil du million: 1'000'700 maisons individuelles ont été recensées par l'Office fédéral de la statistique. Ce chiffre est l'un des résultats de la dernière enquête sur les bâtiments, les logements et les conditions d'habitation. Près de la moitié de ces villas (46 pour cent) étaient occupées par des ménages d'une ou deux personnes. À titre de comparaison, le nombre de bâtiments à usage d'habitation uniquement est de 1,76 million.

bfs.admin.ch > Trouver des statistiques > Construction et logement > 8.10.2020: Bâtiments, logements et conditions d'habitation en 2019

→ Communication

■ Développement durable

Paquet de mesures pour la préservation des ressources

Le Conseil fédéral a pris connaissance du rapport «Mesures de la Confédération pour préserver les ressources et assurer l'avenir de la Suisse (économie verte)». Si quelques progrès ont été faits, l'utilisation des ressources continue de croître, avec des conséquences négatives pour le climat, la biodiversité et l'environnement. C'est pourquoi, la Confédération prévoit d'élaborer des mesures de préservation des ressources d'ici fin 2022.

admin.ch > Documentation > Communiqués: recherche communiqué du 19.6.2020

Matériaux de construction circulaires

La gestion du bâti est l'un des grands défis de ces prochaines années en matière d'aménagement du territoire. Cette thématique ne se limite pas à la gestion mesurée du sol. Elle porte également sur la manière de renouveler la substance existante, de la développer ou d'utiliser des matériaux usagés pour de nouvelles constructions. Le principe de la réutilisation (re-use) est notamment pratiqué sur l'aire Lysbüchel à Bâle, un illustre exemple



Le bâtiment culturel et commercial ELYS, situé sur le site de Lysbüchel, est un exemple novateur d'une économie circulaire avec ses matériaux de construction de seconde main.

Photo: Martin Zeller, prêtée par Immobilien Basel-Stadt

d'économie circulaire tablant sur la récupération de matériel de construction d'occasion. Cet exemple inspirant est présenté, parmi de nombreux autres, sur le site internet «Environnement Suisse» de l'OFEV consacré aux innovations éocompatibles dans les domaines de la consommation et de la production.

environnement-suisse.ch

Nouvelle plateforme dédiée à l'économie circulaire

Dans une économie circulaire, les ressources sont gérées dans des circuits aussi fermés que possible. Les ressources utilisées sont des matériaux circulaires, dont le processus de revalorisation génère le moins de déchets et de pertes possible. La nouvelle plateforme suisse «économie circulaire» est particulièrement intéressante pour les organisations engagées, qui élaborent des solutions concrètes pour développer l'économie circulaire.

economie-circulaire.swiss

La contribution de la Suisse à l'Agenda 2030 de l'ONU

Du 4.11.2020 au 18.2.2021, le Conseil fédéral a mis en consultation sa Stratégie pour le développement durable 2030. Dans cette stratégie, il montre comment la Suisse entend atteindre les objectifs définis dans l'Agenda 2030. La Confédération y a défini ses priorités pour les dix prochaines années dans les domaines de la consommation, de la production, du climat, de l'énergie, de la biodiversité et de l'égalité des chances. Elle a, par exemple, pour objectif de réduire de moitié la quantité de denrées alimentaires gaspillées par habitant. La stratégie indique par ailleurs comment l'économie, le marché financier ainsi que la formation, la recherche et l'innovation peuvent faire progresser le développement durable.

admin.ch > Documentation > Communiqués: recherche communiqué du 4.11.2020

■ Distinctions

Baden reçoit le Prix Wakker 2020

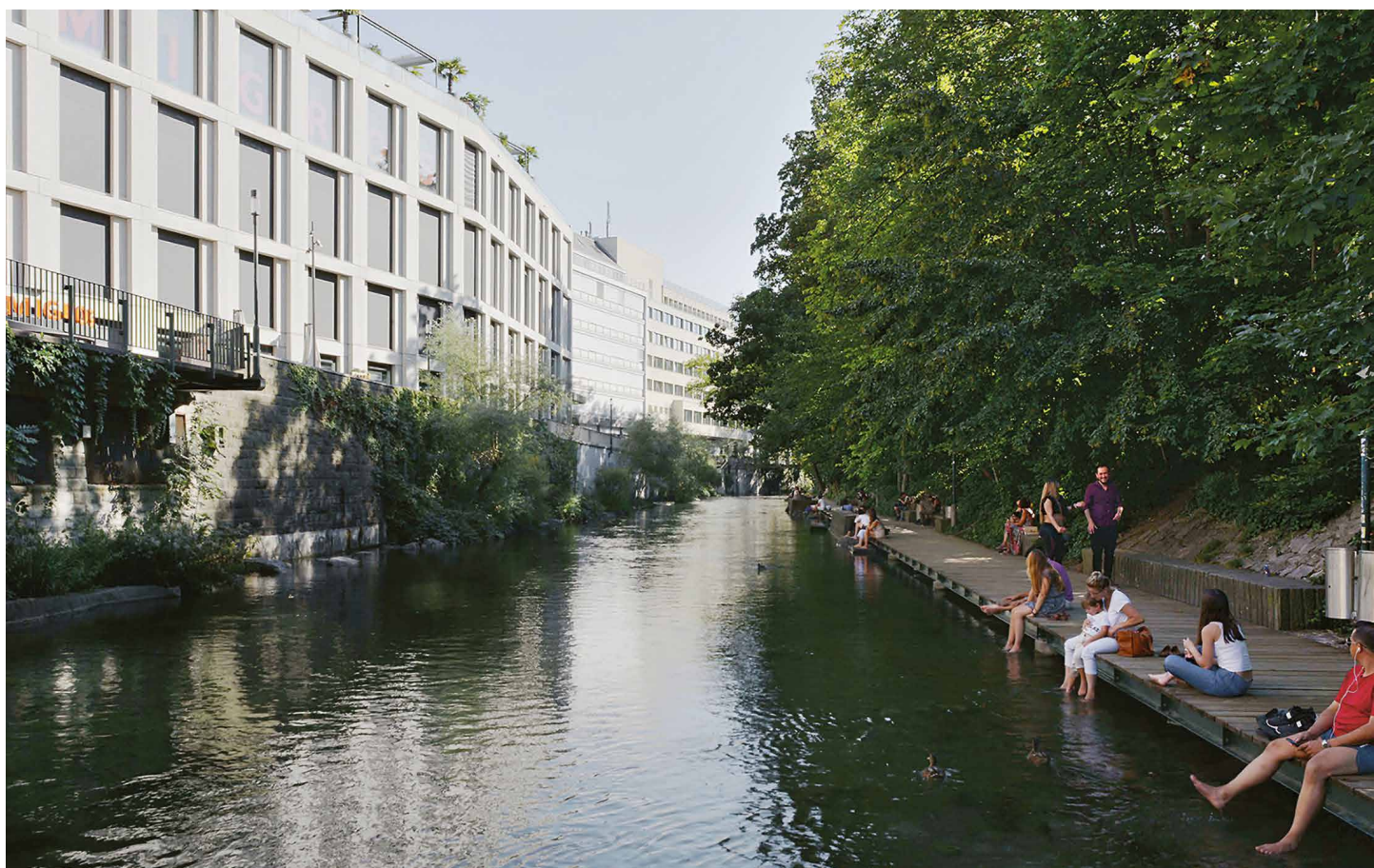
La ville de Baden AG se voit récompensée pour la qualité exemplaire de son développement urbain. Patrimoine suisse a ainsi félicité la cité argovienne qui a su se libérer du trafic routier qui l'envahissait. En effet, 50'000 véhicules traversent chaque jour le grand carrefour situé à la limite de la vieille ville. En dépit de cette charge, Baden a investi avec constance et acharnement dans l'amélioration des places et des rues. Désormais libérée du trafic automobile, la vieille ville s'est transformée en un lieu agréable dédié au travail, au commerce et à l'habitation. L'engagement de la commune à investir dans des zones de développement qui ne recèlent pas a priori des surfaces supplémentaires génératrices de profit est exemplaire pour le développement urbain. «Baden a retrouvé une meilleure qualité de vie grâce à des investissements judicieux dans les espaces publics».

patrimoinesuisse.ch > Recherche «Prix Wakker 2020»

Zurich: rives des cours d'eau et du lac récompensées

Nature et grande ville ne sont pas incompatibles, comme le prouve Zurich, la plus grande ville de Suisse. Patrimoine suisse lui a décerné, ainsi qu'au canton de Zurich, le Prix Schulthess des jardins 2020. Une collaboration exemplaire a conduit à la création d'espaces libres de haute qualité dont bénéficient les humains et la nature, écrit Patrimoine suisse. Les projets sont voués au succès lorsqu'ils associent de manière novatrice les objectifs, les intérêts et les besoins – plutôt que de les opposer. À Zurich, les rives des cours d'eau et du lac sont des lieux de détente, et offrent aussi des espaces de vie important pour la flore et à la faune. Les mesures de protection contre les crues servent à éviter que les eaux ne deviennent menaçantes parfois.

patrimoinesuisse.ch > Nos activités > Prix Schulthess des jardins > Prix Schulthess des jardins 2020 pour les rives des cours d'eau et du lac à Zurich



Patrimoine suisse a décerné le prix Schulthess des jardins 2020 à la ville et au canton de Zurich. Les rives de la Sihl (sur l'image, au centre de Zurich) ont été l'un des éléments du projet de requalification dont ont bénéficié les humains et la nature. Photo: Pierre Marmy/Patrimoine Suisse

Mieux flâner à Liestal

Le chef-lieu du canton de Bâle-Campagne reçoit le Flâneur d'Or 2020. Mobilité piétonne Suisse récompense Liestal pour l'aménagement exemplaire d'une partie de sa vieille ville. Les bonnes choses prennent du temps, et le réaménagement de la Rathausstrasse n'aura pas fait exception à la règle. En effet, il aura fallu pas moins de trente ans et plusieurs tentatives pour mener à bien ce projet. L'aménagement est jugé peu spectaculaire et sobre. La combinaison d'éléments variés dans l'espace routier a convaincu le jury. En effet, des interventions limitées mais précises ont permis de transformer cette rue en un espace urbain vivant et agréable, dans lequel les usagers se déplacent aisément, volontiers et naturellement à pied.

flaneurdor.ch > Flâneur d'Or 2020

Pôle d'échanges d'or à Fiesch

Le Prix suisse de la mobilité FLUX 2020 a été décerné à la commune haut-valaisanne de Fiesch pour sa nouvelle plateforme de transports publics (TP), qui n'est pas uniquement un nœud de transport fonctionnel, mais aussi un pôle de développement régional. La nouvelle interface de transport a été inaugurée fin 2019. Elle réunit la nouvelle gare du chemin de fer Matterhorn-Gotthard (MGB), la station de télécabine menant à Fiescheralp et le nouveau garage de CarPostal. La commune de Fiesch a saisi l'occasion de dynamiser son futur développement et a réussi à mettre en commun des ressources locales et régionales (écoles, commerces). Elle a abordé sa planification de façon active au niveau de l'urbanisme, du paysage et des transports par le biais d'une planification test dans le quartier concerné.

flux.swiss/fr > Prix Flux > 2020 – Fiesch

Les bisces sont le paysage de l'année 2020

La Fondation suisse pour la protection du paysage et l'aménagement a choisi de désigner les pentes irriguées par ruissellement des coteaux ensoleillés du Haut-Valais comme paysage de l'année 2020. Ce faisant, elle récompense aussi l'engagement de la population locale. Les bénéficiaires du prix sont les quatre communes d'Ausserberg, de Baltschieder, d'Eggerberg et de Naters ainsi que les consortages des bisces et les autorités cantonales. Par leur engagement, ils contribuent tous à la préservation de la tradition encore vivante de l'irrigation gravitaire en Haut-Valais, comme l'a souligné la Fondation suisse pour la protection du paysage et de l'aménagement (FP) à l'occasion de cette 10^e édition du prix du paysage de l'année.

sl-fp.ch > Paysage de l'année > 2020: Le paysage de pentes irriguées par ruissellement du Haut-Valais

■ Énergie

- Planification fédérale
- Planification cantonale

■ Enseignement & recherche

Les besoins de la recherche pour un développement durable

L'Académie des sciences naturelles (SCNAT) a demandé à une centaine d'expert-es, dont Damian Jerjen, directeur d'Espace-Suisse, de définir les besoins les plus urgents de la Suisse en matière de recherche. Six problématiques principales ont été identifiées dans le «Livre blanc sur la recherche en développement durable», telles que des systèmes alimentaires socialement et écologiquement supportables ou des espaces vitaux et prospères. Les chercheuses et les chercheurs des diverses disciplines, les actrices et acteurs de la politique, des ONG et du secteur privé sont unanimes: pour effectuer des recherches sur des problématiques aussi complexes, il est nécessaire d'avoir recours à des projets transdisciplinaires.

sustainability.scnat.ch/fr > Groupe de pilotage de la recherche sur le développement durable > 26.11.2020 Communiqué de presse

■ Environnement, nature & paysage

Initiative Biodiversité

Les associations de défense de la nature et de l'environnement ont déposé l'initiative Biodiversité le 8 septembre. Celle-ci vise à accroître l'espace et les moyens nécessaires pour protéger les habitats menacés et assurer la biodiversité. Pro Natura, BirdLife Schweiz, la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage (FP) et Patrimoine suisse, avec le soutien d'autres organisations de protection, ont pu déposer leur initiative grâce aux 108'000 signatures valables récoltées. Pour le Conseil fédéral, il est clair que la diversité biologique et paysagère de la Suisse doit être davantage protégée. Toutefois, il estime que l'initiative «Pour l'avenir de notre nature et de notre paysage» va trop loin, dans le sens où elle limiterait fortement la marge de manœuvre des cantons. Il entend opposer à l'initiative Biodiversité un contre-projet indirect et modifier la loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage (LPN).

admin.ch > Documentation > Communiqués: recherche communiqué du 4.12.2020

initiative-biodiversite.ch

L'environnement: une préoccupation croissante

La population suisse juge la qualité de l'environnement en 2019 moins bonne que lors des précédents sondages. 84 pour cent des personnes sondées estiment que la qualité de l'environnement en Suisse est très bonne ou plutôt bonne. Elles étaient 92 pour cent à l'affirmer quatre ans plus tôt. Certains développements sont jugés comme de plus en plus dangereux pour l'être humain, notamment l'extension des surfaces dévolues à l'habitat et aux infrastructures: en 2019, 72 pour cent de la population la considéraient comme dangereuse ou très dangereuse (67 pour cent en 2015). De même, une part croissante des habitant-es estime que la perte de biodiversité et les changements climatiques représentent de grands dangers pour l'être humain et l'environnement.

admin.ch > Documentation > Communiqués: recherche communiqué du 28.1.2020

À tout seigneur, tout honneur!



En 2020, la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage (FP) a fêté son 50^e anniversaire. Pour marquer cet événement, la Poste suisse a émis un timbre spécial. Celui-ci représente un mur de pierre sèche en région de montagne, très caractéristique

de notre pays. La FP s'est réjouie de l'émission de ce timbre-poste qui est un ambassadeur important pour les paysages culturels de Suisse.

sl-fp.ch > documentation > Communiqués de presse > Communiqué du 7.5.2020

Un prix substantiel pour la biodiversité en milieu urbain

Qui ne voudrait pas vivre dans un espace bâti plus vert et plus diversifié? C'est l'appel lancé, en automne, par la Fondation Sophie et Karl Binding aux projets novateurs qui s'investissent pour une plus riche diversité biologique en milieu urbain. Par l'attribution d'un prix, la fondation souhaite récompenser les projets exemplaires qui montrent comment il est possible de concilier des espaces bâtis denses et modernes avec la promotion de la flore et de la faune indigènes. Une septantaine de projets ont été déposés. La remise du prix aura lieu en juin 2021.

prix-biodiversite.ch

Espaces fonctionnels

L'avenir de la politique régionale

Le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) ouvre le débat sur la future politique régionale. Le nouveau «Livres blanc de la politique régionale» aborde cette question sous l'angle de 26 perspectives différentes. 26 personnalités issues de la pratique, des milieux politiques, scientifiques et médiatiques ou encore d'associations professionnelles, ont été appelées à partager leur vision de la future politique régionale. Dans la contribution d'EspaceSuisse, le directeur, Damian Jerjen, plaide en faveur d'une politique régionale mieux coordonnée avec les autres politiques sectorielles et axée sur les espaces fonctionnels. Les différentes visions, publiées dans le «Livres blanc de la politique régionale», ont pour objectif d'amorcer des pistes de réflexion pour la Nouvelle politique régionale (NPR) 2024–2031.

seco.admin.ch > Promotion économique > Politique régionale et d'organisation du territoire > Actualités > Livres blanc de la politique régionale: Un réservoir d'idées pour la future politique régionale

Les vallées principales: colonne vertébrale de l'espace alpin

L'étude d'Avenir Suisse, intitulée «Les vallées-centres – Les vallées principales comme axe de développement des régions de montagne», porte sur les particularités des vallées-centres et propose des stratégies pour leur développement. Plutôt que de chercher à se rapprocher des centres du Plateau, les régions de montagne devraient renforcer leurs propres centres, écrit Avenir Suisse. Il s'agirait de renforcer les centres des régions de montagne dans leurs fonctions de centre et de les développer. Condition sine qua non pour y parvenir: dépasser les rivalités à petite échelle et penser comme des espaces fonctionnels. Les trois principales vallées centrales de l'arc alpin suisse sont la vallée du Rhône, la vallée du Rhin alpin et l'axe du Gothard.

avenir-suisse.ch > Publications > Les «vallées-centres»

→ Environnement, nature et paysage

Durant le confinement, nombreuses sont les personnes qui ont redécouvert les vertus de la forêt (sur l'image, Attalens FR). Le quatrième inventaire forestier national montre que les forêts suisses se portent globalement bien, mais qu'elles sont mises sous pression par les changements climatiques.

Photo: B. Jud, EspaceSuisse



■ Forêt

La forêt suisse sous pression

Selon le quatrième inventaire forestier national (IFN4), les forêts suisses se portent globalement bien. Leur fonction de protection s'est améliorée, tandis que les structures forestières et les essences affichent une plus grande variété. Les forêts sont toutefois mises à mal par les infestations d'insectes et les maladies. De même, les changements climatiques, en particulier la multiplication des épisodes de fortes chaleurs et de sécheresse qui en découlent, les mettent sous pression. La Confédération se base sur les résultats de l'IFN pour définir sa politique forestière.

bafu.admin.ch > Thèmes > Thème Forêts et bois > Informations pour spécialistes > Stratégies et mesures fédérales

bafu.admin.ch > Thèmes > Thème Forêts et bois > Information pour spécialistes > État et fonctions des forêts > Observation des forêts > Résultats du 4^e inventaire forestier national (IFN4) 2020

Tout sur la forêt

Une nouvelle plateforme, intitulée «Loisirs et détente en forêt», de la Communauté de travail pour la forêt et de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), est en ligne. Outre des informations complètes sur l'écosystème forestier, la gestion et la conservation des forêts, le site offre aux internautes la possibilité d'échanger.

freizeitwald.ch/fr

afw-ctf.ch/fr > Guide du savoir-vivre

■ LAT 1: mise en œuvre de la 1^{re} étape de révision de la LAT

L'enjeu majeur de la première étape de révision de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) est le développement de l'urbanisation vers l'intérieur du milieu bâti. Il s'agit désormais de juguler le mitage du territoire et l'étalement urbain, qui n'ont cessé de progresser pendant des décennies. Cette première révision (LAT 1), acceptée par le peuple à 62,9 pour cent des voix le 3 mars 2013, est entrée en vigueur le 1^{er} mai 2014. Les cantons ont ensuite eu cinq ans pour adapter leurs plans directeurs et leurs lois sur l'aménagement du territoire et les constructions. Ceux qui ne se sont pas acquittés de ce mandat dans les délais impartis sont soumis depuis, conformément aux dispositions transitoires de la LAT, à un gel des classements en zone à bâtir.

are.admin.ch > Développement et aménagement du territoire > Droit de l'aménagement du territoire > Révision de la loi sur l'aménagement du territoire > LAT 1: La mise en œuvre dans les cantons

espacesuisse.ch > Aménagement du territoire > Bases légales > LAT 1

espacesuisse.ch > Aménagement du territoire > Moyens et règles pour développer vers l'intérieur > Disponibilité des zones à bâtir / Compensation de la plus-value

Aperçu de l'avancement des travaux en 2020

Début 2020, le gel des classements en zone à bâtir s'appliquait encore dans six cantons: ceux de Glaris, d'Obwald et du Tessin, qui n'avaient pas encore adapté leurs plans directeurs aux dispositions de la LAT 1; et ceux de Genève, de Schwyz et de Zurich, qui ne disposaient pas encore d'une réglementation cantonale en vigueur en matière de compensation de la plus-value. À la fin de l'année, quatre de ces six cantons s'étaient conformés aux exigences de la LAT révisée (GE, OW, SZ, ZH).

Plan directeur du canton d'Obwald

Le 24 juin, le Conseil fédéral a approuvé le volet «urbanisation» du plan directeur du canton d'Obwald, levant ainsi l'interdiction faite au canton de classer de nouveaux terrains en zone à bâtir. La Confédération a toutefois émis des réserves au sujet des adaptations qu'il était prévu d'apporter au territoire affecté à l'urbanisation, et a précisé selon quelles modalités les zones à bâtir pourraient à l'avenir être étendues. Le Conseil fédéral a en outre exigé du canton qu'il empêche la construction des surfaces susceptibles d'être dézonées en délimitant, par exemple, des zones réservées. Une autre critique portait sur l'absence, dans le plan directeur obwaldien, de prescriptions suffisamment concrètes en matière de dimensionnement des zones d'activités économiques, ainsi que de critères applicables à leur réduction éventuelle. Aussi le canton devra-t-il, jusqu'à ce qu'il ait remédié à ces lacunes, notifier à l'Office fédéral du développement territorial (ARE) toute décision de classement en zone d'activités économiques.



Le développement de l'urbanisation vers l'intérieur est l'un des enjeux majeurs de la LAT 1. La commune lucernoise de Vitznau (sur l'image) doit aussi procéder à un dézonage. Photo: H. Haag, EspaceSuisse

Compensation de la plus-value

Le canton de Genève a dû revoir sa réglementation en matière de prélèvement de la plus-value, qui ne correspondait en effet pas aux exigences du droit fédéral. Au départ, le canton n'entendait taxer que les plus-values de 100'000 francs ou plus. La nouvelle réglementation cantonale, en vigueur depuis le 25 janvier 2020, prévoit désormais que, en cas de classement en zone à bâtir, une taxe soit perçue à partir de 30'000 francs de plus-value. Comme la détermination de la valeur des biens-fonds avant classement soulève toutefois certaines questions, le canton reste tenu de communiquer ses décisions de taxation à l'ARE. Le gel des classements en zone à bâtir est en revanche levé.

Depuis le 1^{er} mars 2020, le canton de Schwyz dispose d'une nouvelle réglementation en matière de prélèvement de la plus-value. Celle-ci prévoit une taxe de 20 pour cent, à percevoir sur les plus-values de 30'000 francs ou plus. Auparavant, le canton avait adopté une franchise – c'est-à-dire un montant déductible de la taxe – de 10'000 francs. Or, cela contrevenait au droit fédéral, car le montant de la taxe aurait de fait été inférieur, dans certains cas, au taux minimal de 20 pour cent prescrit par la LAT. Aussi le canton a-t-il, dans l'intervalle, aboli cette généreuse franchise.

Depuis le 1^{er} janvier 2021, le canton de Zurich, qui était le dernier à ne pas disposer d'une réglementation conforme au droit fédéral en matière de prélèvement de la plus-value, a comblé son retard. Le Conseil fédéral a donc levé le gel des classements en zone à bâtir en vigueur jusque-là.

Décision clé sur la compensation de la plus-value

Un canton ne peut pas interdire à ses communes de compenser les avantages majeurs lors de changements d'affectation ou d'augmentation des possibilités de construire. C'est la conclusion à laquelle est parvenu le Tribunal fédéral dans un arrêt très attendu. La commune de Münchenstein, dans le canton de Bâle-Campagne, avait contesté les dispositions cantonales relatives à la compensation de la plus-value devant le Tribunal fédéral. Celles-ci prévoyaient une compensation de la plus-value lors de nouvelles mises en zone à bâtir et interdisaient en même temps aux communes d'adopter leurs propres dispositions pour les changements d'affectation et les augmentations des possibilités de construire. La Cour suprême est parvenue à la conclusion qu'une telle interdiction est contraire au droit fédéral dans le sens où elle ne permet pas à la commune de satisfaire au mandat législatif de l'article 5 alinéa 1 de la loi révisée sur l'aménagement du territoire. La disposition y relative dans la loi cantonale doit donc être supprimée, selon le Tribunal fédéral. Par ailleurs, ce dernier a estimé que le seuil de 50'000 francs, à partir duquel une compensation est prévue, est également contraire au droit fédéral. Le canton n'a en effet pas pu justifier pourquoi il avait fixé un seuil si élevé. La Cour suprême a toutefois donné raison au canton sur un point: le produit de la compensation de la plus-value peut également être utilisé pour des mesures de promotion du logement et de la propriété immobilière.

[espacesuisse.ch](https://www.espacesuisse.ch) > Conseil > Directement vers le recueil de jurisprudence > Recherche carte n° 5911 (identifiant abonné requis)

[baselland.ch](https://www.baseland.ch) > Politik und Behörden > Direktionen > Bau und Umweltschutzdirektion > Medienmitteilungen > Medienmitteilung vom 15.12.2020 (en allemand)

Dézonage: la stratégie du canton de Lucerne

Dans le canton de Lucerne, 21 communes, soit un quart des communes, ont des zones à bâtir trop étendues et doivent dézoner, ce qui représente au total 67 hectares de terrains à bâtir. Afin de soutenir les communes et les propriétaires fonciers dans ce difficile processus de dézonage, le canton de Lucerne a mis sur pied un groupe de soutien régional. Des aide-mémoires et des lettres types ont été formulés en collaboration avec le canton, tout en tenant compte des différentes préoccupations des communes. Un avis de droit est parvenu à la conclusion que le canton de Lucerne applique sa stratégie de dézonage avec retenue et pragmatisme, et que celle-ci n'est pas trop sévère. Face aux résistances des communes, le canton avait en effet souhaité que sa pratique soit examinée.

baurecht.lu.ch > Rückzonung (en allemand)

Marge de manœuvre accrue pour les communes bernoises

En réponse à de nombreuses critiques formulées par les communes, le canton de Berne a condensé les procédures d'aménagement du territoire. Désormais, toute procédure débute par un entretien entre le canton et la commune. Les communes ont en outre la possibilité de mener elles-mêmes une partie de la procédure d'examen préalable (obligatoire), pour autant qu'elles disposent des ressources requises. L'objectif est d'établir un dialogue initial constructif, qui permette d'identifier de possibles obstacles et d'assurer d'emblée une bonne planification. La situation était tendue ces dernières années entre le canton et les communes. En effet, en raison de la multiplication et de la complexité accrue des procédures – notamment eu égard à la mise en œuvre de la LAT 1 – le canton accuse des retards considérables dans le traitement des dossiers. Les communes disposent maintenant d'une plus grande marge de manœuvre. Ainsi, le canton se borne à examiner les aménagements communaux sous l'angle de la légalité, tandis que l'examen de leur opportunité incombe aux communes.

be.ch > Communiqués de presse > Recherche / Archives: recherche sous mot-clé «Déroulement rapide et concerté»

LAT 2: la 2^e étape de révision de la LAT est en cours

Dans le cadre de la deuxième étape de révision de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT 2), le Conseil fédéral entend refondre les dispositions régissant la construction hors de la zone à bâtir. Le projet prévoit d'accorder une plus grande marge de manœuvre aux cantons, sans affaiblir pour autant le principe de séparation entre les parties constructibles et non constructibles du territoire.

Délibérations parlementaires

Après la décision du Conseil national de ne pas entrer en matière sur le projet de loi lors de la session de décembre 2019, les délibérations se sont poursuivies au sein de la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil des États (CEATE-E). De premières auditions ont eu lieu en début d'année. EspaceSuisse, qui a aussi été consultée, a recommandé à la commission d'entrer en matière sur le projet afin de permettre un débat sur la problématique des constructions hors zone à bâtir. Les deux éléments centraux du projet sont, d'une part, l'obligation de compenser l'utilisation des terres agricoles à des fins de construction et, d'autre part, l'exigence de mieux tenir compte des spécificités cantonales et régionales dans le cadre de la planification directrice cantonale.



À travers la révision de la LAT 2, le Conseil fédéral entend revoir la réglementation relative aux constructions hors de la zone à bâtir. Les moyens sont, entre autres, concernés par ce projet.

Photo: F. Wyss, EspaceSuisse

Contre-projet indirect à l'Initiative paysage

La CEATE-E tiendra également compte de l'initiative populaire fédérale «Contre le bétonnage de notre paysage» (Initiative paysage), qui a recueilli 104'487 signatures valables. Celle-ci vise à réaffirmer le principe légal de séparation entre les parties constructibles et non constructibles du territoire et à plafonner le nombre de bâtiments sis hors de la zone à bâtir.

Le Conseil fédéral, lui, rejette l'initiative en raison des difficultés auxquelles il s'attend au niveau de l'exécution, notamment en ce qui concerne le plafonnement susmentionné. Il adhère en

revanche à l'objectif central du texte, consistant à renforcer le principe de séparation entre zones à bâtir et zones de non-bâtir. Aussi entend-il opposer à l'initiative un contre-projet indirect, qu'il s'agisse du projet de LAT 2 élaboré par la CEATE-E ou d'un texte qu'il établirait lui-même si les délibérations se prolongeaient encore au printemps 2021 ou que le projet de la commission ne comportait pas les éléments clés suivants:

- De nouvelles approches, au niveau de la loi, pour regagner des terres cultivables
- Des compensations substantielles pour les nouvelles constructions réalisées hors de la zone à bâtir
- Aucune disposition dérogatoire supplémentaire en matière de construction hors de la zone à bâtir
- Plus de validité automatique, sur tout le territoire national, pour les exceptions actuellement prévues hors de la zone à bâtir.

[are.admin.ch](#) > Développement et aménagement du territoire > Droit de l'aménagement du territoire > Révision de la loi sur l'aménagement du territoire > Révision LAT 2

[espacesuisse.ch](#) > Aménagement du territoire > Bases légales > Révision LAT «deuxième étape»

→ **Constructions hors zone à bâtir**

■ **Marché immobilier & construction de logements**

Rejet de l'initiative «Davantage de logements abordables»

Le 9 février 2020, le peuple suisse a rejeté, à 57 pour cent des voix, l'initiative lancée par l'Association suisse des locataires (ASLOCA). Celle-ci demandait qu'au moins 10 pour cent des nouveaux logements construits chaque année soient des logements d'utilité publique, et que les cantons et communes puissent se doter à l'avenir d'un droit de préemption sur les biens-fonds propices à la construction de tels logements. Alors qu'en Suisse romande, quatre cantons (GE, JU, NE, VD) ont accepté l'initiative, Bâle-Ville est le seul canton alémanique à avoir fait de même. Le Conseil fédéral et le Parlement avaient recommandé de rejeter le texte, qu'ils ne jugeaient pas réaliste. Au lieu de cela, la Confédération soutiendra la construction et la rénovation de logements abordables en augmentant de 250 millions de francs, pour les dix prochaines années, la dotation du Fonds de roulement en faveur des maîtres d'ouvrage d'utilité publique. Ce nouveau crédit-cadre devrait ainsi permettre à ces derniers de maintenir leur part de marché d'environ 4 pour cent au niveau suisse.

[admin.ch](#) > Documentation > Votations populaires > Archives des votations > 2011–2021 > Votation populaire du 9 février 2020

La hausse des loyers entraîne un exode urbain

De plus en plus de citoyen·es partent s'installer dans les agglomérations et les communes rurales. C'est le constat qui ressort d'une étude immobilière réalisée par Raiffeisen Economic Research. Parmi les vingt plus grandes villes de Suisse, seules quatre (Coire, Köniz, Schaffhouse et Winterthour) ont enregistré un nombre plus important d'emménagements que de déménagements. Cette tendance s'explique par une hausse des loyers dans les centres et de nouveaux logements proposés à des prix abordables en périphérie. L'étude n'a pas tenu compte de l'immigration depuis l'étranger. Les centres économiquement forts sont toujours aussi prisés par les nouveaux venus au détriment des régions rurales. Selon l'étude, la plupart des grandes villes suisses ne se développent que grâce aux immigrants étrangers.

[raiffeisen.ch](#) > Marché et prix > Études sur l'immobilier > Archives de nos études sur l'immobilier > Étude sur l'immobilier T1/2020: En perte d'équilibre!

■ **Mobilité & transports**

Message sur le projet de Cargo sous terrain

Les conditions d'accès aux installations de transport souterrain de marchandises devraient être les mêmes pour tous les intéressés. C'est dans ce sens que le Conseil fédéral a approuvé le message portant sur le projet Cargo sous terrain le 28 octobre. Le concept de Cargo sous terrain est ambitieux. Ses initiants, issus de l'économie privée, prévoient d'ici 2045 la construction d'un tunnel souterrain à triple voie, reliant les principaux centres logistiques du Plateau et de la Suisse du Nord-Ouest. Il n'est pas prévu que la Confédération participe aux coûts de construction, évalués entre 30 et 35 milliards de francs, pour un réseau de tunnel de 500 kilomètres. L'installation de transport souterrain de marchandises est intégrée comme domaine indépendant au plan sectoriel des transports. Les exploitants sont soumis au principe de la non-discrimination. Ils doivent assumer leur obligation de transporter et permettre un accès à des conditions uniformes.

La nouvelle alliance Cycla officiellement créée

Une trentaine d'organisations ont fondé fin 2019 l'alliance Cycla en vue de promouvoir la mobilité cycliste. EspaceSuisse en fait partie, au même titre que PRO VELO Suisse, le TCS ou l'Office fédéral de l'énergie. Avec sa large base professionnelle et politique, Cycla doit aussi faire le lien entre les différents modes de transport.

[pro-velo.ch](#) > Thèmes > Politique > Cycla

Une loi sur les voies cyclables améliorée au profit de la sécurité

De mai à septembre, le Conseil fédéral a mis en consultation la nouvelle loi fédérale sur les voies cyclables. La population suisse avait clairement accepté, en septembre 2018, que la Confédération soutienne les cantons dans la valorisation des voies cyclables (contre-projet direct à l'initiative vélo). Pour mettre en application le nouvel article constitutionnel, le Conseil fédéral entend obliger les cantons à construire des réseaux de voies cyclables (destinés aux déplacements quotidiens et de loisirs). Il prévoit également une obligation de compensation: lorsqu'une voie cyclable est supprimée, elle doit être remplacée par la suite.

admin.ch > Documentation > Communiqués aux médias: recherche communiqué du 13.5.2020

Plus d'informations sur la mobilité douce, y compris l'aide à la planification concernant la mobilité de loisirs: [espacesuisse.ch](https://www.espacesuisse.ch) > Actualités > News («Déplacement à pied et à vélo»)

Mise en service du nouvel axe ferroviaire à travers les Alpes

Le nouveau tunnel du Ceneri est en service depuis la mi-décembre. L'ouverture officielle de cet ouvrage de 15 kilomètres a eu lieu début septembre. La NLFA, la Nouvelle ligne ferroviaire à travers les Alpes, dédiée au transport de passagers et de marchandises, est ainsi complète, 28 ans après la votation populaire y relative. La durée des trajets entre la Suisse alémanique et le Tessin sera nettement réduite et les transports publics tessinois gagneront en

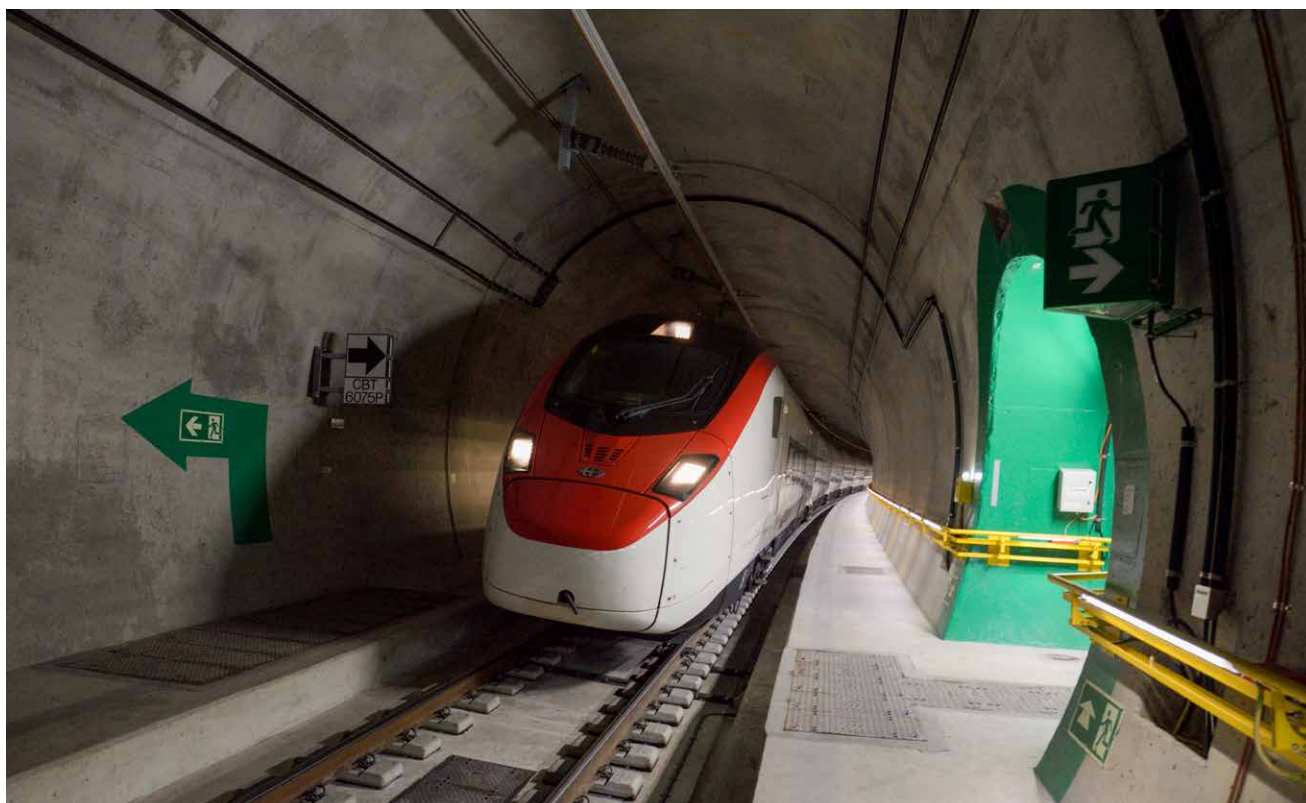
attractivité. Cet ouvrage du siècle a coûté près de vingt milliards de francs. Sa mise en service signifie aussi la mise en service de la ligne de plaine sur l'axe du Saint-Gothard. Outre le tunnel de base du Ceneri et celui du Gotthard, le tunnel de base du Lötschberg, inauguré en 2007, fait partie de la NLFA. La Suisse renforce ainsi sa politique de transfert et la protection des Alpes. La NLFA atteindra sa pleine capacité lorsque les États européens développeront leurs systèmes ferroviaires en conséquence.

admin.ch > Publications > Communiqués de presse: recherche communiqué du 1.12.2020

Planifier avec le modèle du trafic voyageurs

Quels sont les effets du télétravail sur notre mobilité? Quels sont les effets des changements affectant l'urbanisation? Quel est l'impact des modifications apportées au réseau routier ou de l'augmentation du prix des trajets en train? Un nouvel instrument de planification de la Confédération, «Modèle national du trafic voyageurs», permet de répondre à ce type de questions. Ce nouveau modèle permet aux autorités et aux autres actrices et acteurs d'évaluer l'impact de leurs projets sur le comportement de la population en termes de mobilité. La Confédération s'en sert comme base pour élaborer ses perspectives d'évolution du transport 2050, qui seront publiées fin 2021, ainsi que pour les programmes de développement stratégique (PRODES) pour la route et le rail.

are.admin.ch > Médias et publications > Communiqués de presse: recherche communiqué du 26.5.2020



28 ans après la votation populaire sur la NLFA, le tunnel du Ceneri est entré en service à la mi-décembre. Photo: Alptransit

Bâle, paradis des piétons

Mobilité piétonne Suisse a analysé la marchabilité de 16 villes suisses. Cinq d'entre elles reçoivent une «brosse à chaussure d'or»: Bâle obtient les meilleurs résultats toutes catégories confondues, Aarau possède la meilleure infrastructure, Coire a les usagers les plus satisfaits, Neuchâtel est la ville romande la plus favorable aux marcheuses et aux marcheurs, et Bellinzone obtient le plus grand nombre de points au Tessin. Mobilité piétonne Suisse a aussi identifié plusieurs éléments à améliorer: les trottoirs sont en général trop étroits et il faut plus de zones piétonnes et de rencontre. Une réduction de la vitesse sur les routes et du temps d'attente aux feux de signalisation serait aussi souhaitable.

mobilitapietonne.ch > Actuel > Actualité du 17.6.2020, Marchabilité: les villes ont encore un important potentiel d'amélioration

Taxe de stationnement au Tessin: le Tribunal fédéral met fin à la controverse

Pour réduire les pics de trafic aux heures de pointe, le Tessin a introduit une «taxe de stationnement» qui servira à financer les transports publics. Cet impôt s'inscrit dans le cadre de la révision de la loi cantonale sur les transports publics. Il s'applique aux grands générateurs de trafic, les grandes entreprises et centres commerciaux disposant de plus de 50 places de stationnement, situés dans les communes particulièrement touchées par la circulation routière. Il ne concerne pas les places de stationnement liées à l'habitation ou aux activités touristiques et culturelles. Après avoir été acceptée en votation populaire en 2016, la modification législative instaurant la taxe de stationnement a été contestée devant le Tribunal fédéral par une vingtaine d'opposants. La Haute Cour les a déboutés dans un arrêt publié à fin juillet, en soulignant que cet impôt constitue un instrument fondamental de la politique cantonale, laquelle concorde avec la politique fédérale en matière d'aménagement, d'environnement et de mobilité.

espacesuisse.ch > Conseil > Directement vers le recueil > Recherche sous carte n° 6031 (réservé aux abonnés-es)

bger.ch > Jurisprudence > Jurisprudence (gratuit) > Autres arrêts dès 2000 > Recherche 2C_664/2016

Innovation dans le stationnement

Le canton du Jura fait œuvre de pionnier en matière de stationnement, afin de limiter la surface qui est consacrée aux voitures et d'accorder plus de place à la mobilité douce. Le parlement jurassien a adopté à l'unanimité de nouvelles dispositions légales relatives au stationnement. À l'avenir, il ne sera plus possible de réaliser des parkings extérieurs d'une surface supérieure à 1800 m². Les parkings plus vastes devront impérativement être réalisés en ouvrage. Suite à l'adoption d'une motion en 2015, ce plafonnement figurait déjà dans une fiche dédiée à la gestion du stationnement du plan directeur cantonal. Dans les communes rurales où le sol est bon marché, il est monnaie courante que les promoteurs réalisent davantage de places que nécessaire. Désormais, il

ne sera plus possible de surdimensionner l'offre pour des raisons de confort. Qu'il s'agisse de réalisations publiques ou privées, le nombre de places devra être «adéquat» et non plus «suffisant».

jura.ch > Autorités > Département du territoire, de l'environnement et des transports > Service du développement territorial (SDT) > Section de l'aménagement du territoire > Plan directeur cantonal > Fiches du plan directeur cantonal par thème > M.06 Gestion du stationnement

Moins de camions traversent les Alpes

Encore moins de poids lourds ont traversé les Alpes suisses en 2019. L'Office fédéral des transports en a dénombré 900'000, soit 4,6 pour cent de moins qu'un an plus tôt et 36 pour cent de moins qu'en 2000. Les chiffres publiés par l'Office fédéral des transports (OFT) confirment la volonté de diminuer, à long terme, le trafic routier de marchandises à travers les Alpes. Toutefois, la valeur cible de 650'000 courses par année, ancrée dans la loi, n'a toujours pas été respectée. Cet objectif aurait dû être atteint en 2018 déjà.

En raison de la pandémie de coronavirus et des restrictions sanitaires, le transport de marchandises à travers les Alpes a enregistré un nouveau recul, soit de 12 pour cent (camions et train) durant le premier semestre 2020.

admin.ch > Documentation > Communiqués: recherche communiqué du 12.5.2020

bav.admin.ch > Publications > Communiqués de presse: recherche communiqué du 1.9.2020

Des coûts externes liés aux transports pour plus de 13 milliards de francs

La collectivité doit supporter d'importants coûts liés aux transports, imputables tant au bruit, au CO₂ qu'aux accidents. En 2017, ces coûts externes ont dépassé la somme des 13 milliards de francs.

Les raisons de cette hausse sont notamment dues au développement de la population et à la mobilité accrue. Les coûts externes sont générés par des dommages liés au bruit, à la pollution de l'air, aux accidents ainsi qu'à des dégâts causés à la nature et au paysage. Le trafic routier motorisé est le principal responsable de ces coûts considérables, avec une part de 70 pour cent. La Confédération a l'intention de couvrir les coûts externes notamment par le biais de la redevance poids lourds liée aux prestations (RPLP) et de la tarification de la mobilité ou «Mobility-Pricing».

are.admin.ch > Mobilité > Bases et données > Coûts et bénéfices externes des transports

→ Planification fédérale

■ Patrimoine & monuments historiques

La loi modifiée sur la protection de la nature et du paysage est en vigueur

La loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage (LPN) prévoit désormais expressément que les expertises des commissions fédérales ne constituent qu'une base, parmi d'autres, permettant à l'autorité de décision de peser les intérêts liés à l'aménagement du territoire. Le Conseil fédéral a mis en vigueur cette modification au 1^{er} avril. Cette dernière est la réponse à une initiative parlementaire du conseiller aux États zougais Joachim Eder (12.402). L'automne dernier, le Parlement a adopté la proposition de révision de la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie (CEATE-E). Avec la modification de l'article 7 de la LPN (nouvel alinéa 3), l'importance des expertises de la Commission fédérale pour la protection de la nature et du paysage (CFNP) et de son homologue, la Commission fédérale des monuments historiques (CFMH), est désormais ancrée dans la loi. Ces expertises font partie de la pesée de tous les intérêts en présence. Cette adaptation ne change rien sur le fond. Jusqu'à présent, les expertises techniques évoquées à l'art. 7 LPN devaient déjà être prises en compte dans la pesée des intérêts. La nouvelle approche souligne explicitement qu'elles ne sont pas les seules déterminantes dans la pondération des différents intérêts en présence.

fedlex.admin.ch > Recueil systématique > Recherche LPN
parlament.ch > Rechercher l'objet 12.402

Le Tribunal fédéral protège la cité-jardin zurichoise

À Zurich, la Coopérative d'habitation FGZ n'est pas autorisée à démolir les maisons mitoyennes de son site, datant des années 1920, et à les remplacer par de nouvelles constructions. Pour le Tribunal fédéral, la préservation de ces maisons d'habitation revêt un «intérêt public très important». Il a dès lors rejeté les recours de la FGZ et de la ville de Zurich. Cette dernière avait retiré deux bâtiments inscrits à l'ISOS (objectif de conservation A) de l'inventaire des bâtiments protégés d'importance communale. La section zurichoise de Patrimoine Suisse s'y était opposée et, après le tribunal administratif, c'est désormais au tour du Tribunal fédéral de lui donner gain de cause.

Les deux bâtiments et les grands jardins qui leur sont liés revêtent une importance historique du point de vue architectural et social. L'autorité de première instance avait à juste titre accordé aux précédentes étapes de construction de la cité-jardin de Friesenberg un «très haut degré de protection». Dans le cas présent, l'aspect de la densification des constructions pèse moins lourd dans la balance, a estimé le Tribunal fédéral, car la préservation de la substance bâtie historique nécessite presque toujours que l'on évite une utilisation maximale du terrain.

espacesuisse.ch > Conseil > Directement vers le recueil > Rechercher la carte n° 5873 (réservé aux abonné-es)

L'ISOS en quelques coups de crayon

L'Office fédéral de la culture (OFC) souhaite sensibiliser un vaste public à l'Inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger en Suisse (ISOS). Selon l'OFC, l'ISOS est

Sur son site Internet, la Fondation Culture du bâti Suisse présente de bons exemples d'espaces identitaires. Ici, l'écoquartier des Plaines-du-Loup, à Lausanne. Photo: Matthieu Marcinkowski, septembre/illustration.fr





Les Forces Motrices Oberhasli AG prévoient de rehausser les deux murs du barrage du Grimsel dans le canton de Berne. Une coordination dans le plan directeur cantonal est nécessaire. Photo: B. Jud, EspaceSuisse

un thème que l'on qualifie souvent de compliqué et de difficile à mettre en œuvre. Trois clips, d'une durée de trois à quatre minutes, mêlent astucieusement le son et l'image pour expliquer en quoi consiste l'inventaire fédéral, quelles sont les bases légales, la méthode et son application.

bak.admin.ch > Culture du bâti > ISOS et protection des sites construits > L'ISOS en bref > Collection de vidéos ISOS

La culture du bâti a une nouvelle voix

La nouvelle Fondation Culture du bâti Suisse s'engage à créer des espaces identitaires. C'est dans cet esprit que les pouvoirs publics, les milieux de l'économie et de la science ainsi que diverses associations professionnelles se sont associés. La culture du bâti gagne en importance, notamment eu égard aux défis actuels tels que le développement vers l'intérieur. Politiquement indépendante et neutre, la fondation entend rassembler les acteurs, créer des plateformes et initier des processus qui mènent à une culture du bâti de haut niveau. Elle est soutenue par les pouvoirs publics et l'économie privée. L'Office fédéral de la culture assure son financement de départ jusqu'en 2024. L'architecte de la ville de Fribourg, Enrico Slongo, est le président de la fondation; Lukas Bühlmann, ancien directeur d'EspaceSuisse, en est le vice-président.

fondation-culture-du-bati-suisse.ch

■ Planification cantonale

Barrage du Grimsel: son rehaussement doit être formulé dans le plan directeur

Le rehaussement du barrage du Grimsel doit être coordonné dans le plan directeur cantonal. Ainsi en a décidé le Tribunal fédéral. Les Forces Motrices Oberhasli AG prévoient de rehausser les deux murs du barrage du Grimsel dans le canton de Berne. Ces travaux permettraient de stocker 240 térawattheures d'énergie supplémentaires. Depuis 2010, l'adaptation de la concession à ce dessein a suscité déjà plusieurs litiges juridiques. La Cour suprême a désormais donné raison à deux organisations œuvrant pour la protection de la nature et a renvoyé le gouvernement bernois à sa copie. Dans son jugement (Arrêt du TF 1C_356/2019 du 4.11.2020), le Tribunal fédéral a mis l'accent sur le rôle essentiel du plan directeur cantonal et est parvenu à la conclusion que le projet était traité de façon insuffisante à cet égard. Il n'a pas été tenu suffisamment compte des intérêts de la protection de la nature et du paysage, en conflit avec le projet. En outre, le Tribunal fédéral est d'avis qu'il faut prendre en considération la construction de la centrale hydroélectrique au Trift, non loin du Grimsel. Coordonner les deux projets et leurs effets considérables sur le territoire et l'environnement dans une même région est une tâche qui relève du plan directeur cantonal.

espacesuisse.ch > Conseil > Directement vers le recueil > Rechercher la carte n° 5904 (réservé aux abonnés-es)

bger.ch > Presse/Actualité > Communiqués de presse > Communiqué du 26.11.2020

Plan directeur FR: approbation mais questions ouvertes

Le canton de Fribourg dispose désormais d'un plan directeur cantonal entièrement révisé. Après avoir avalisé, le 1^{er} mai 2019 (LAT 1), le Volet stratégique (concept territorial) et la partie relative à l'urbanisation, le Conseil fédéral a approuvé le reste du plan directeur lors de sa séance du 19 août, avec certaines réserves. Il n'a cependant pas donné son approbation au centre de biomasse et parc énergétique de Galmiz, au motif qu'un tel projet n'est pas conforme à la zone agricole et aurait sa place dans une zone industrielle. Comme la plupart des cantons, Fribourg doit encore apporter divers compléments et adaptations à son plan directeur révisé, notamment s'agissant des constructions hors zone à bâtir. Des décisions d'approbation portant sur des bâtiments protégés doivent en outre être soumises à l'ARE. Les Fribourgeois ne sont pas les seuls dans ce cas.

admin.ch > Documentation > Communiqués: recherche communiqué du 19.8.2020

- LAT 1
- LAT 2

■ Planification fédérale

Percevoir le paysage dans sa globalité

La conception «Paysage Suisse» (CPS) a été actualisée pour la première fois après vingt ans et adaptée aux nouveaux besoins de la politique, de l'économie et de la société. Les objectifs de la Confédération, mais aussi la notion de paysage en tant que telle, ont été revus. «Le paysage englobe l'espace dans son entier tant les zones rurales que les zones périurbaines et urbaines de Suisse». C'est en ces termes que le paysage est défini dans la conception actualisée. La Confédération y présente les modalités qu'elle entend appliquer afin que ses autorisations, ses prestations financières et ses activités de construction et de planification soient axées sur la préservation et la qualité des paysages. La CPS constitue une base importante pour l'aménagement du territoire, les objectifs qu'elle définit étant pris en compte et coordonnés dans les planifications.

bafu.admin.ch > Thèmes > Thème Paysage > Informations pour spécialistes > Mesures > Utilisation durable > Politique cohérente > Conception «Paysage Suisse» (CPS)

Plan sectoriel des surfaces d'assolement

Le 8 mai, le Conseil fédéral a adopté le plan sectoriel des surfaces d'assolement (PS SDA) remanié. Datant de 1992, ce dernier a pour objectif de protéger les terres agricoles les plus précieuses de Suisse. Conformément au plan sectoriel, chaque canton est tenu de garantir un certain contingent de SDA, déterminé par sa taille et ses conditions géographiques et climatiques. La surface minimale de SDA pour l'ensemble de la Suisse est aujourd'hui de 438'460 hectares. Fin 2015, et pour la première fois depuis



Le plan sectoriel révisé des surfaces d'assolement a pour objectif de protéger les terres agricoles les plus précieuses. Photo: Pixabay

30 ans, le Conseil fédéral a décidé de remanier et de renforcer le plan sectoriel SDA. Ce remaniement avait comme base les recommandations d'un groupe d'experts, mandaté par le Département de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC), afin d'analyser le plan sectoriel sous l'angle des défis à venir. Ont également été prises en compte les 111 prises de position émanant des cantons, des communes, des partis politiques, des associations professionnelles et des organisations qui ont pris part à l'audition et à la participation publique portant sur le projet de remaniement.

are.admin.ch > Développement et aménagement du territoire > Stratégie et planification > Conceptions et plans sectoriels > Plans sectoriels de la Confédération > Surfaces d'assolement

→ Protection du sol

Consultation sur le plan sectoriel des transports

Le plan sectoriel des transports contient les objectifs de la Confédération en matière d'infrastructures de transport telles que la route, le rail et la navigation. La partie du programme remaniée, intitulée «Mobilité et territoire 2050», remplace la dernière version de 2006. La Confédération y définit les grands axes des programmes de développement stratégiques (PRODES) et des projets d'agglomérations. Le plan sectoriel des transports constitue par ailleurs une des bases de l'examen des plans directeurs cantonaux. La partie «Mobilité et territoire 2050» sert aussi à la Confédération, aux cantons et aux communes pour coordonner l'urbanisation, l'environnement et les transports, et pour développer ensemble des solutions globales.

are.admin.ch > Développement et aménagement du territoire > Stratégie et planification > Conceptions et plans sectoriels > Plans sectoriels de la Confédération > Transports > Partie Programme > Plan sectoriel des transports, partie programme > Procédure de consultation et participation achevée

Aide à la planification pour l'énergie éolienne

Le 25 septembre, le Conseil fédéral a adapté la Conception énergie éolienne, datant de 2004, à la nouvelle loi sur l'énergie et à son ordonnance d'application. La notion d'un intérêt national lié aux installations de production d'énergie est désormais reconnue dans la pesée d'intérêts. En principe, il incombe aux cantons de désigner les régions ou les sites qui se prêtent à l'utilisation de l'énergie éolienne. La nouvelle législation sur l'énergie, en vigueur depuis 2018, a toutefois introduit la notion d'un intérêt national lié à l'exploitation des énergies renouvelables. Ainsi, des installations éoliennes peuvent, sous certaines conditions, voir le jour dans des régions protégées par la loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage (par ex. objets inscrits à l'IFP). La construction de telles installations dans des biotopes d'importance nationale demeure toutefois exclue.

are.admin.ch > Développement et aménagement du territoire > Stratégie et planification > Conceptions et plans sectoriels > Conceptions > Conception énergie éolienne

Dépôt en couches géologiques profondes: octroi de la dernière autorisation

Les préparatifs pour l'entreposage à long terme des déchets radioactifs durent depuis des années. En 2020, la Confédération a délivré la dernière autorisation de forage dans les domaines d'implantation potentiels pour un dépôt en couches géologiques profondes. L'autorisation octroyée porte sur le forage à Dachsen dans le domaine d'implantation de Zurich nord-est. Le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) a accordé au total 21 autorisations, dont 18 sont déjà entrées en force (état au 10.6.2020). La Confédération prévoit de délivrer l'autorisation générale pour la construction des dépôts en couches géologiques profondes d'ici 2029. Le premier devrait être opérationnel au plus tôt en 2050.

admin.ch > Documentation > Communiqués: recherche communiqué du 10.6.2020

→ Changement climatique & dangers naturels

■ Protection contre le bruit

Bilan intermédiaire sur l'assainissement du bruit routier

En février, l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) a publié les résultats de l'enquête menée en 2018 sur l'assainissement du bruit routier. L'enquête porte sur les mesures déjà réalisées et celles prévues, leur efficacité, ainsi que les moyens financiers nécessaires. Les délais pour l'assainissement des routes n'ont pas pu être respectés, en dépit des conventions-programmes mises en place et du renforcement du soutien fédéral pour l'assainissement du bruit des routes cantonales et communales. De nombreuses personnes sont encore exposées en Suisse à un bruit routier nuisible ou incommodant. Des tendances positives sont toutefois constatées avec la diminution du bruit routier à la source, grâce notamment aux revêtements phono-absorbants ou aux mesures de modération du trafic et de réduction de la vitesse.

bafu.admin.ch > Publications, médias > Communiqués aux médias: recherche communiqué du 4.2.2020

■ Protection du sol

Stratégie Sol Suisse

Après un travail de longue haleine, le Conseil fédéral a adopté, en mai, la Stratégie Sol Suisse et une série de mesures de protection. Avec la Stratégie Sol Suisse, le Conseil fédéral a pour objectif «de stopper toute disparition nette du sol en Suisse d'ici 2050». La perte de fonctions pédologiques doit donc être entièrement compensée. Un élément central concerne l'aménagement du territoire: les fonctions du sol doivent désormais être mieux prises en considération et faire l'objet d'une attention accrue lors de la pesée d'intérêts.

bafu.admin.ch > Thèmes > Thème Sols > Informations pour spécialistes > Mesures de protection des sols > Stratégie nationale sur les sols

Centre de compétences sur les sols (CCSols)

Afin d'améliorer la situation dans le domaine des informations pédologiques en Suisse, la Confédération assure le financement du Centre de compétences sur les sols (CCSols). Créé en 2020, cet organe national de conseil et de services pour les informations sur le sol est opérationnel depuis le 1.1.2021. Un concept de cartographie au niveau national devrait voir le jour d'ici fin 2021. Ces informations, qui portent sur la constitution du sol, ses propriétés chimiques, physiques et biologiques, sa qualité et les utilisations auxquelles il se prête, visent à combler les lacunes actuelles et à servir de base pour de futures procédures.

ccsols.ch

→ Planification fédérale

La qualité du sol dans l'aménagement du territoire

Sur mandat des Offices fédéraux de l'environnement (OFEV) et du développement territorial (ARE) ainsi que du bureau BHP Raumplan AG, l'EPFZ a analysé comment les informations relatives à la qualité du sol pouvaient être intégrées aux processus d'aménagement du territoire. Une attention plus importante doit être accordée aux fonctions du sol lors de la pesée des intérêts. Actuellement, les informations relatives au sol ne sont pas, ou très peu, prises en compte dans les décisions ayant trait à l'aménagement du territoire. Deux études de cas, à Lyss BE et à Volketswil ZH, ont mis en évidence l'importance des informations relatives à la qualité du sol pour l'aménagement du territoire. Les recommandations des auteurs permettent d'intégrer progressivement les informations relatives au sol à tous les niveaux des processus de planification. Pour que cela réussisse, quatre éléments sont décisifs: renforcer la communication, créer une obligation, regrouper les compétences et relever les données.

bafu.admin.ch > Thèmes > Thème Sols > Publications et études > Études > «Integration von Informationen zur Bodenqualität in der Raumplanung» (30.4.2020) (en allemand)



Lors de la journée mondiale des sols, le 5 décembre, le sol de loess a été désigné sol de l'année 2021. Photo: SSP

Le projet pilote sur l'indice de qualité des sols progresse

La région morgienne entend désormais mieux intégrer la qualité du sol dans sa planification territoriale. L'instrument d'indice de qualité des sols fait actuellement l'objet d'un test dans le cadre d'un projet pilote. La carte indicative de qualité des sols est la pièce maîtresse de ce projet. Les points d'indice de qualité des sols reflètent les fonctions et services écosystémiques que remplit le sol – par exemple la filtration de l'eau ou la production alimentaire. La différence de qualité des sols peut ainsi être davantage prise en compte lors de la pesée des intérêts.

sanudurabilitas.ch > Projets > Indice de qualité des sols (IQS)

5 décembre, journée mondiale des sols

La journée mondiale des sols est une action internationale en faveur de la protection des sols. La Société suisse de pédologie (SSP) désigne chaque année le «sol de l'année» à l'occasion du «World Soil Day». Le sol de loess est le lauréat 2021. On trouve ce sol généralement très fertile dans des paysages plats.

boden-des-jahres.ch (en allemand)

■ Résidences secondaires

Moins de communes avec un taux excessif de résidences secondaires

Le nombre de communes où la part de résidences secondaires est supérieure à 20% a reculé, de 371 à 342 communes. Cette diminution est en partie due aux fusions de communes. En fin d'année, l'Office fédéral du développement territorial (ARE) a compté 29 communes de moins que l'an dernier avec une part de résidences secondaires supérieure aux 20% autorisés. Sur ce nombre, près d'un tiers, soit exactement neuf communes, ont disparu de la statistique après avoir fusionné. Selon l'ARE, dans la plupart des cas toutefois, la part de résidences secondaires ne passe pas sous la barre des 20% après la fusion.

are.admin.ch > Médias et publications > Communiqués de presse: recherche communiqué du 30.3.2020

Quels sont les effets de la loi sur les résidences secondaires?

Quatre ans après l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur les résidences secondaires (LRS), il incombait à l'Office fédéral du développement territorial (ARE) d'en évaluer, en collaboration avec le Secrétariat d'État à l'économie (SECO), l'impact sur le développement touristique et économique des régions concernées (art. 19 LRS).

En 2020 est déjà parue, dans le Journal of Urban Economics, une étude du géographe-économiste suisse Christian Hilber, montrant que les dommages économiques redoutés par les cantons alpins se sont bel et bien produits. Les propriétaires de logements de vacances préexistants en sortiraient gagnants, au détriment des propriétaires de résidences principales et du commerce local. Du point de vue de l'aménagement du territoire, on peut douter qu'il soit judicieux de vouloir y remédier – comme le préconise Hilber – par un impôt annuel plutôt que par une interdiction, dans la mesure où cela ne permettrait pas de juguler l'étalement urbain.

espacesuisse.ch > Actualité > News > «Peu d'impact au niveau économique de la loi sur les résidences secondaires» (12.5.2021)

sciencedirect.com > Recherche «economic impact of containing second home investments»

■ Reflets des sessions des Chambres fédérales

Dans ses news, EspaceSuisse résume les principales décisions prises par les Chambres fédérales en lien avec le développement territorial. Pour accéder aux différents objets, il suffit d'en indiquer le numéro sur [parlament.ch](https://www.parlament.ch) > Recherche. On trouvera de plus amples informations sur les thématiques concernées sur [espacesuisse.ch](https://www.espacesuisse.ch) > Aménagement du territoire.

Projets d'agglomération: les cantons doivent avoir une plus grande influence sur le choix des territoires susceptibles de bénéficier des milliards alloués à ces projets – en particulier dans les régions de montagne. Après le Conseil des États, le Conseil national a adopté la motion déposée dans ce sens (20.3008).

Culture du bâti: après une longue phase de préparation et de débats, le Message culture 2021-2024 (20.030) a été mis sous toit. La promotion de la culture du bâti se verra allouer près de 124 millions de francs au total. Les Chambres se sont ainsi montrées plus généreuses que le Conseil fédéral, qui avait prévu 20 millions de francs de moins. Un large éventail de mesures seront prises – notamment dans les domaines de la médiation et du conseil – pour lutter contre la baisse de qualité du bâti en Suisse. EspaceSuisse s'était alliée à neuf autres organisations pour soutenir le projet, mais en réclamant plus de moyens.

Stratégie Sol Suisse: la stratégie sur les sols fait l'objet de deux interventions parlementaires. D'une part, un postulat adopté (20.3477) réclame un rapport sur les conséquences économiques, sociales et sociétales de la Stratégie Sol Suisse. D'autre part, une interpellation largement soutenue (20.3605) demande au Conseil fédéral pourquoi il souhaite attendre jusqu'en 2050 pour freiner une consommation de sol qui augmente année après année.

Recherche en aménagement du territoire: le plafond des montants alloués aux EPF dans le cadre de l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pour la période 2021-2024 (20.028) ne sera pas rehaussé de 15 millions de francs. Ces moyens supplémentaires auraient dû être investis dans la formation et la recherche dans les domaines du développement durable et, en particulier, de l'aménagement du territoire. La proposition a été retirée après que la commission compétente du Conseil des États (CSEC) a annoncé vouloir traiter de la recherche appliquée en la matière dans le cadre d'un débat de fond.

Insectes: une motion (20.3010) réclame que des mesures – incluant de nouvelles méthodes de production agricole – soient prises pour lutter contre la disparition des insectes. Elle a été adoptée par le Conseil national en 2020 et par le Conseil des États lors de la session de printemps 2021. Une autre motion, adoptée également (19.3207), préconise d'intégrer systématiquement les mesures visant à protéger les insectes et à favoriser leur développement dans tous les secteurs pertinents.

ISOS: deux initiatives parlementaires (17.525, 17.526) visent à ce que la loi permette, si un intérêt public comme celui lié à la densification l'exige, de déroger au principe voulant que les objets inscrits à l'Inventaire fédéral des sites construits à protéger en Suisse (ISOS) soient conservés intacts. Après avoir donné suite aux deux textes début 2019, la commission compétente du Conseil national a demandé qu'ils soient classés, en faisant valoir que la révision de l'ordonnance concernant l'ISOS avait accru la sécurité juridique pour les cantons et les communes. La majorité bourgeoise du Conseil national ne s'est pas ralliée à l'avis de sa commission et a refusé de classer les deux initiatives.

Terres cultivables: dans le cadre de la révision de la loi fédérale sur l'expropriation (18.057), il a été décidé que les indemnités dues aux paysans expropriés de terrains cultivables se monteraient désormais à trois fois le prix maximal déterminé pour ces biens-fonds. Cette augmentation, qui vise à mieux protéger les terres agricoles, s'appliquera par exemple aux situations où la Confédération exproprie pour réaliser des infrastructures.

Forêt: le Conseil fédéral a recommandé de rejeter une motion (18.4039) préconisant de ne plus permettre que des défrichements soient compensés et des mesures de compensation écologique réalisées sur des surfaces agricoles utiles. La motion a été classée au motif qu'elle n'avait pas été traitée de manière exhaustive au Conseil national dans un délai de deux ans.

Résidences secondaires: une motion (18.4221) demandait que les logements vacants ne soient considérés comme des résidences secondaires qu'après cinq ans, et non pas seulement après deux. Une interpellation (18.4420) visait par ailleurs les nombreuses oppositions déposées par l'organisation Helvetia Nostra contre les projets de résidences principales dans les communes touristiques. Les deux interventions n'ayant pas été traitées de manière exhaustive au Conseil national dans un délai de deux ans, elles ont été classées.

Plusieurs interventions parlementaires exigent des mesures pour lutter contre la disparition des insectes. Photo: Pixabay





Piqûre de vitamines durant la pandémie 2020: au cours du confinement, EspaceSuisse a répertorié les idées créatives et les offres d'entraide visant à soutenir le commerce de détail, les métiers de la restauration et les petites entreprises. Photo: Pixabay

■ L'année de la pandémie de COVID-19

En 2020, le coronavirus et les mesures mises en place pour lutter contre sa propagation ont parfois relégué l'aménagement du territoire au second plan. EspaceSuisse s'est efforcée d'apporter une contribution concrète à la gestion de la crise en répertoriant, parmi les initiatives intelligentes lancées dans les différentes régions du pays, celles qui avaient un rapport plus ou moins direct avec l'aménagement du territoire. Il en a résulté une liste très substantielle d'actions visant, avant tout, à soutenir le commerce de détail, les métiers de la restauration et les petites entreprises.

Différentes associations professionnelles se sont inquiétées des conséquences du confinement et de la crise sanitaire sur les activités de planification en Suisse. Elles ont exhorté les maîtres d'ouvrage publics et privés à ne pas stopper les projets en cours, malgré l'inévitable ralentissement des prises de décision politiques et administratives. Quant aux bureaux d'architectes, d'ingénieurs et d'urbanistes, ils se sont rapidement mis au télétravail pour faire face à cette situation extraordinaire.

À la fin de l'automne, Damian Jerjen et Christa Perregaux, directeur et vice-directrice d'EspaceSuisse, ont porté un regard rétrospectif sur cette année mouvementée. La pandémie a sensiblement influé sur les activités de l'association: alors que certaines prestations de conseil in situ ont dû être annulées ou reportées et que le conseil en aménagement a connu, globalement, une régression, le service de conseil juridique a été plus sollicité qu'à l'accoutumée (voir rapport d'activité, p. 43). Les collaboratrices et

collaborateurs sont, bien entendu, passés au télétravail et continuent en partie de travailler à domicile aujourd'hui. La direction d'EspaceSuisse estime que la pandémie aura, à terme, un impact sur l'espace public, la population s'étant encore mieux rendu compte du rôle vital des espaces verts et autres espaces non bâtis. La crise sanitaire a également fait ressortir l'importance d'un développement vers l'intérieur de qualité, garant d'une densification non génératrice de stress.

En mars 2021, EspaceSuisse a publié un bref rapport sur les répercussions de la pandémie de coronavirus sur le développement territorial en Suisse. Intitulé «post corona», ce rapport est disponible sur notre site Internet:

espacesuisse.ch > Conseil en aménagement > Éclairage «post corona»

Actions de soutien proposées pendant la crise sanitaire:

espacesuisse.ch > Actualité > Répertoire des aides proposées en période de crise

Bilan de l'année 2020 avec la direction d'EspaceSuisse, entretien paru dans Inforum 4/2020:

espacesuisse.ch > Publications > Inforum

■ Personnel

La DTAP a un nouveau président

Stephan Attiger est le nouveau président de la Conférence suisse des directeurs des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de l'environnement (DTAP) depuis mars 2020. Conseiller d'État argovien, il occupait jusqu'à cette date le siège de vice-président. Il prend la succession de la conseillère d'État Jacqueline de Quattro (VD), élue au Conseil national en 2019.

CTP: le vice-président devient président

La Conférence des directeurs cantonaux des transports publics (CTP) a un nouveau président. Le conseiller d'État neuchâtelois, Laurent Favre, dirige depuis plus de sept ans le Département du développement territorial et de l'environnement. À ce titre, il est également responsable de la mobilité. Ancien conseiller national PLR, Laurent Favre perçoit son rôle comme consistant à jeter des ponts entre les intérêts des différentes régions du pays et à promouvoir un réseau de transports publics suisses performant. Il reprendra dès 2021 la présidence de la CTP, succédant à Hans-Peter Wessels, qui démissionne de ses fonctions de conseiller d'État du canton Bâle-Ville.

Jean-François Steiert, nouveau président de la Conférence tripartite

Le président d'EspaceSuisse, Jean-François Steiert, est le nouveau président de la Conférence tripartite (CT). En sa qualité de président du gouvernement fribourgeois, il préside également la CT, une plateforme politique regroupant la Confédération, les cantons, les villes et les communes, dont l'objectif est d'encourager la coopération entre les échelons institutionnels, mais aussi celle entre espaces urbains et espaces ruraux.

Lutte contre le bruit: un nouveau président

Le Conseil fédéral a nommé Jean-Marc Wunderli à la présidence de la Commission fédérale pour la lutte contre le bruit. Jean-Marc Wunderli est le chef de la division Acoustique/Contrôle du bruit de l'Empa. Il remplace Georg Thomann, qui était président de la Commission depuis 2016. La Commission est chargée de conseiller la Confédération sur les questions scientifiques et méthodologiques ayant trait à la lutte contre le bruit.

Nouvelle présidente à la Commission du Parc national

La Commission fédérale du Parc national (CFPN) a une nouvelle présidente. Heidi Hanselmann, conseillère d'État du canton de Saint-Gall jusqu'à fin mai 2020, a repris, au 1^{er} juin, la présidence de la CFPN. Elle succède à Franz-Sepp Stutz, qui a pris sa retraite à fin 2019. La CFPN veille au maintien et au développement du parc national et protège juridiquement la zone du parc.

Changement à la tête du Réseau des parcs suisses

Dominique Weissen Abgottspon a repris, à la mi-juillet, la direction du Réseau, assurant ainsi la succession de Christian Stauffer. La Valaisanne dirige le Parc naturel de la vallée de Binn depuis 2010 et a réussi à le faire reconnaître comme un parc naturel d'importance nationale. Le Réseau est l'association faitière des parcs et des projets de parcs en Suisse.

Appenzell Rhodes-Extérieures a un nouvel aménagiste cantonal

Markus Fähr est le nouveau chef du Service du territoire et des forêts du canton d'Appenzell Rhodes-Extérieures et assure également la fonction d'aménagiste cantonal. Son entrée en service se fera de façon échelonnée. Début 2021, il succédera à Gallus Hess, aménagiste cantonal durant de nombreuses années, qui a rejoint le secteur privé en mai 2020. À partir du 1^{er} juillet 2021, Markus Fähr remplacera Heinz Nigg à la direction du Service du territoire et des forêts du canton d'Appenzell, qui partira à la retraite.

Appenzell Rhodes-Intérieures a un nouvel aménagiste cantonal

Le canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures a un nouveau directeur du Service de l'aménagement du territoire. Walter Grob a repris les rênes du service et occupe également le poste de secrétaire du département des constructions et de l'environnement du canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures. Ce juriste est entré en fonction en septembre et a été secondé jusqu'à la fin de l'année par le directeur intérimaire. Parallèlement à son activité professionnelle, il suit une formation dans le domaine de l'aménagement du territoire.

Bâle-Campagne a un nouvel aménagiste cantonal

Le Conseil d'État a élu Thomas Waltert comme nouvel aménagiste cantonal de Bâle-Campagne, en remplacement de Martin Kolb, qui a pris sa retraite. Thomas Waltert travaille depuis vingt ans au Service d'urbanisme de la ville de Bâle et a pris ses nouvelles fonctions d'aménagiste cantonal à la fin de l'année. Il est aux com-

mandes du «développement territorial», un secteur nouvellement créé à la Direction cantonale des constructions et de la protection de l'environnement.

Nidwald a un nouvel aménagiste cantonal

Après une longue période de vacance, le poste d'aménagiste du canton de Nidwald a enfin trouvé preneur: Thomas Furrer reprend les rênes du Service du développement territorial dès février 2021. Jusqu'à son changement d'activité, Thomas Furrer était conseiller municipal à plein temps à Rapperswil-Jona SG, en charge des constructions et des bâtiments. Avec son entrée en fonction, la succession de Markus Gammeter est enfin réglée, après de longs mois de recherche. Viktor Schmidiger, qui a assuré l'interim, peut à nouveau se consacrer entièrement à sa fonction initiale, celle de chef du Service de gestion des dangers naturels.

Une nouvelle présidente pour Mobilité piétonne Suisse

Les membres de «Mobilité piétonne Suisse» ont élu Marionna Schlatter comme nouvelle présidente. Cette conseillère nationale des Verts de Zurich remplace Thomas Hardegger, conseiller national, qui a été à la tête de l'association durant huit ans. Sociologue, Marionna Schlatter ne s'est pas uniquement engagée pour les droits des piétonnes et des piétons suisses, mais également en faveur de la protection des terres agricoles. En tant que présidente des Verts de Zurich, Marionna Schlatter a pris une part active à l'initiative cantonale pour la protection des terres agricoles.

PRO VELO a un nouveau directeur

En août, Jürg Buri a repris la direction de PRO VELO Suisse. Ce Bernois occupait le siège de directeur de la section bernoise du WWF. Auparavant, il a été directeur de la Fondation Suisse de l'Énergie (SES) durant de longues années. Il succède à Christoph Merkli, qui a quitté son poste de directeur après être resté en fonction durant 23 ans, souhaitant se consacrer aux affaires politiques de l'association.

Changement à la présidence d'EspaceSuisse Ticino

Fabio Giacomazzi est le nouveau président du groupe régional tessinois de l'Association pour l'aménagement du territoire EspaceSuisse. Il succède à Giancarlo Ré, qui a siégé à la présidence durant 16 ans. Vice-président du groupe jusqu'à son élection, Fabio Giacomazzi gère son propre bureau d'urbanisme et a été syndic de Manno (TI).

→ Rapport d'activité d'EspaceSuisse, p. 40

Le titre de docteur h.c. décerné à Rudolf Muggli

L'Université de Fribourg a décerné son titre de docteur honoris causa à l'expert en aménagement du territoire, Rudolf Muggli. Ce dernier est reconnu en Suisse et à l'étranger pour sa connaissance pointue de l'aménagement du territoire, de sa complexité et de ses mécanismes dans la pratique et en politique. C'est en reconnaissance de ses compétences érudites que la faculté de droit de l'Université de Fribourg a décerné à Rudolf Muggli son prix honorifique. Rudolf Muggli a été directeur d'EspaceSuisse de 1990 à 2003 – l'association s'appelait encore VLP-ASPAN. Après Lukas Bühlmann, directeur de 2003 à 2019, récipiendaire, en 2017, du titre de docteur h.c. de l'Université de Bâle, Rudolf Muggli est le deuxième directeur d'EspaceSuisse à recevoir cette prestigieuse distinction.



EspaceSuisse

Verband für Raumplanung
Association pour l'aménagement du territoire
Associazione per la pianificazione del territorio
Associaziun per la planisaziun dal territori

EspaceSuisse Rapport d'activité

2020

Photo de couverture

*Le conseil en aménagement est une offre centrale d'EspaceSuisse.
La commune vaudoise de Jongny a recouru à un atelier village –
un processus participatif avec la population. Photo: A. Beuret, EspaceSuisse*

1 Tâches de l'association

EspaceSuisse est l'association pour l'aménagement du territoire. Elle constitue une plateforme nationale de conseil, d'information et de discussion pour toutes les questions relatives au développement territorial. Elle propose une large palette de services, qui va du conseil à l'information, en passant par la documentation, la formation et le perfectionnement. Ces prestations visent à promouvoir et à renforcer les compétences, les connaissances et l'aptitude à résoudre les problèmes des différents acteurs de l'aménagement du territoire, notamment les autorités cantonales et communales chargées des travaux publics, de la planification urbaine et territoriale. Défendre la cause de l'aménagement du territoire auprès du public est aussi une mission d'EspaceSuisse. L'association favorise le débat autour d'un développement territorial durable et de qualité, prend position sur des projets de loi et de planification, assure le secrétariat de l'intergroupe parlementaire «Développement territorial», agit comme centre de contact pour les médias et met en réseau les acteurs de l'aménagement du territoire.

En 2016, une convention de prestations, intitulée «Impulsion Développer vers l'intérieur», a été conclue entre la Confédération et EspaceSuisse. Tout d'abord limité jusqu'à fin 2020, ce mandat a été prolongé de cinq ans (2021-2025). Les prestations convenues visent à soutenir les communes dans la mise en œuvre du développement vers l'intérieur prôné par la LAT révisée. Les trois axes principaux de ce mandat sont:

1. Le développement des offres de conseil en matière d'aménagement
2. Le renforcement des offres de formation dans le domaine du développement vers l'intérieur
3. La collecte de bons exemples de développement vers l'intérieur

2 Comité

2.1 Composition du comité

Le comité est l'organe de direction stratégique et de contrôle d'EspaceSuisse. Il se compose de représentants d'horizons variés du point de vue de leur région d'origine, de leurs domaines de compétence, de leur expérience personnelle et de leur sensibilité politique. En 2020, le comité était constitué des membres et invités suivants:

Jean-François Steiert, conseiller d'État du canton de Fribourg, PS (président)

Carmen Haag, conseillère d'État du canton de Thurgovie, PDC (vice-présidente)

Jolanda Brunner, présidente de la commune de Spiez BE, UDC (membre du comité depuis juin 2020)

Kurt Fluri, président de la ville de Soleure et conseiller national, PLR

Josef Hess, conseiller d'État du canton d'Obwald, sans parti
Laurent Matthey, professeur à l'Université de Genève (depuis juin 2020)

Tinetta Maystre, conseillère communale à Renens VD, Les Verts

Fabian Peter, conseiller d'État du canton de Lucerne, PLR

Martin Sandtner, aménagiste cantonal de Bâle-Ville et vice-président de la Conférence des aménagistes cantonaux (depuis juin 2020)

Barbara Zibell, ing. dipl., aménagiste FSU/SRL, professeure à l'Université de Hannover, Thalwil ZH (jusqu'en juin 2020)

Maria Lezzi, directrice de l'Office fédéral du développement territorial (invitée)

Martin Tschirren, directeur de l'Office fédéral du logement (invité)

Franziska Schwarz, vice-directrice de l'Office fédéral de l'environnement (invitée)

2.2 Principaux dossiers traités par le comité

En raison de la pandémie de COVID-19, les séances du comité se sont déroulées en ligne et par voie de correspondance.

Nouveaux membres

À l'occasion de l'Assemblée générale du 25 juin 2020, trois nouveaux membres ont été élus au comité. Avec Jolanda Brunner, présidente de la commune de Spiez, Martin Sandtner, aménagiste du canton de Bâle-Ville, et Laurent Matthey, professeur à l'Université de Genève, le comité a pu présenter une candidate et deux candidats à l'Assemblée générale. Sa composition demeure ainsi équilibrée et toutes les régions linguistiques y sont représentées.

Programme sur trois ans

EspaceSuisse a défini les axes et les thèmes sur lesquels l'association entend mettre l'accent dans le cadre d'un programme portant sur trois ans. «Le développement de l'urbanisation vers l'intérieur» et «Les constructions hors zone à bâtir» demeurent les

thèmes prioritaires d'EspaceSuisse. Le comité voit notamment un besoin d'agir au niveau de la coordination avec d'autres politiques sectorielles ayant des répercussions sur l'aménagement du territoire (la mobilité, l'énergie, l'économie, par exemple). De nouvelles thématiques, telles que le changement climatique et l'aménagement du sous-sol, ont en outre fait leur entrée dans le programme.

Révisions LAT et COVID-19

En 2020, le comité s'est à nouveau penché sur les deux révisions de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT 1 et LAT 2). Il s'est aussi intéressé aux répercussions de la pandémie sur les efforts de densification en cours. Toutefois, il est encore trop tôt pour procéder à une évaluation finale des effets. EspaceSuisse a été mandatée afin d'approfondir cette question.

La Commission ad hoc du Conseil des États a délibéré sur la deuxième révision de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT 2). À cette occasion, différents acteurs, dont EspaceSuisse, ont été entendus. L'Association pour l'aménagement du territoire a recommandé à la Commission de donner suite au projet de loi et de permettre ainsi un débat sur la question des constructions hors zone à bâtir.

Le comité s'est réjoui du prolongement du programme «Développer vers l'intérieur» de cinq ans par la Confédération. Cela permet à EspaceSuisse de continuer à soutenir activement les communes confrontées à la tâche exigeante que représente le développement vers l'intérieur et à la mise en œuvre de la LAT 1.

Enseignement et recherche

En collaboration avec la Fédération suisse des urbanistes (FSU), la Société suisse des ingénieurs et des architectes (SIA) et constructionsuisse, EspaceSuisse a œuvré pour une meilleure prise en compte du thème de la durabilité dans l'enseignement, la recherche et les autres prestations scientifiques.

En tant que discipline transversale, l'aménagement du territoire participe à la mise en œuvre concrète d'un développement durable de notre espace vital et est confronté à des défis de taille. Pour résoudre ces challenges multidisciplinaires, l'économie, les prestataires d'infrastructures (par ex. les CFF) et l'administration publique ont besoin de personnel qualifié. Les écoles polytechniques fédérales sont amenées à assurer ici un rôle de premier plan. Malheureusement, une augmentation des subventions pour la durabilité dans le message FRI (Formation, Recherche, Innovation) a été rejetée par le Conseil des États. EspaceSuisse continuera à s'engager au niveau politique, aux côtés d'autres associations professionnelles, pour le renforcement urgent de l'enseignement et de la recherche en aménagement du territoire, afin que la Suisse soit mieux armée pour appréhender les défis complexes à venir.

3 Conseil

Le conseil est chargé de soutenir le comité et le secrétariat dans les questions stratégiques et politiques de l'association ainsi que de prendre position sur des développements actuels de la politique suisse en matière d'aménagement du territoire.

Le conseil se réunit une fois par année. Or, en raison de la crise sanitaire, la séance prévue le 15 mai 2020 a dû être annulée. Selon les statuts, le conseil compte un maximum de 30 membres, est élu par le comité et est composé comme suit:

Présidence

Jean-François Steiert, président d'EspaceSuisse

Représentant-es des cantons

Susanne Gatti, aménagiste cantonale, Schaffhouse

Pierre-Alain Girard, directeur général, Office du patrimoine et des sites, canton de Genève

Vincent Pellissier, ingénieur cantonal du Valais

Mike Siegrist, aménagiste cantonal, Lucerne

Peter Stocker, aménagiste cantonal, Glaris

Georg Thomann, section Air, bruit et radiations, Office de la nature et de l'environnement, canton des Grisons, président de la Commission fédérale pour la lutte contre le bruit (CFLB)

Daniel Wachter, chef de l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire, canton de Berne

Représentant-es des villes, des communes et des régions

Thomas Furrer, conseiller communal à Rapperswil-Jona SG (membre jusqu'au 31.12.2020)

Tamar Hosennen, directrice du Centre régional et économique du Haut-Valais VS (depuis janvier 2021)

Vincent Kempf, chef du Service de l'urbanisme de la ville de Sion VS

Mathias Müller, président de la commune de Lichtensteig SG

André Odermatt, conseiller communal et directeur du Service des travaux publics de la ville de Zurich ZH

Florence Schmoll, responsable de l'urbanisme, Biel-Bienne BE

Mary Sidler Stalder, conseillère communale à Sempach LU

Représentant-es de la Confédération et des CFF

Thomas Hersche, responsable du secteur Améliorations foncières, Office fédéral de l'agriculture (OFAG)

Stephan Scheidegger, directeur suppléant de l'Office fédéral du développement territorial (ARE)

Erwin Wieland, vice-directeur de l'Office fédéral des routes (OFROU)

Florian Wild, chef de la division Droit, Office fédéral de l'environnement (OFEV)

Susanne Zenker, responsable Développement CFF

Représentant-es des milieux scientifiques

Adrienne Grêt-Regamey, professeure à l'EPFZ, Institut für Raum- und Landschaftsentwicklung

Natacha Guillaumont, professeure HEPIA Genève, Responsable du groupe Paysage projet vivant (depuis janvier 2021)

Laurent Matthey, professeur à l'Université de Genève (jusqu'en juin 2020) (a rejoint le comité)

Représentant-es des sections et des organisations affiliées

Fabio Giacomazzi, vice-président d'EspaceSuisse – Gruppo regionale Ticino

Carmelia Maissen, présidente de la commune d'Ilanz/Glion GR, membre du comité de la Bündner Vereinigung für Raumplanung (BVR)

Représentant-es des associations économiques, environnementales et professionnelles

Mirko Bonetti, Fédération des architectes suisses (FAS)

Franziska Bürki, directrice de Développement Suisse

Rachel Gaudenz, LARES Gender- und alltaggerechtes Bauen und Planen

Barbara Gisi, directrice de la Fédération suisse du tourisme (FST) (jusqu'à fin avril 2021)

Beat Rösli, Union suisse des paysans (USP)

Cristina Schaffner, directrice de constructionsuisse (depuis janvier 2021)

Elena Strozzi, Pro Natura

Benjamin Wittwer, directeur de constructionsuisse (jusqu'à fin mai 2020)

4 Membres

4.1 Assemblée générale

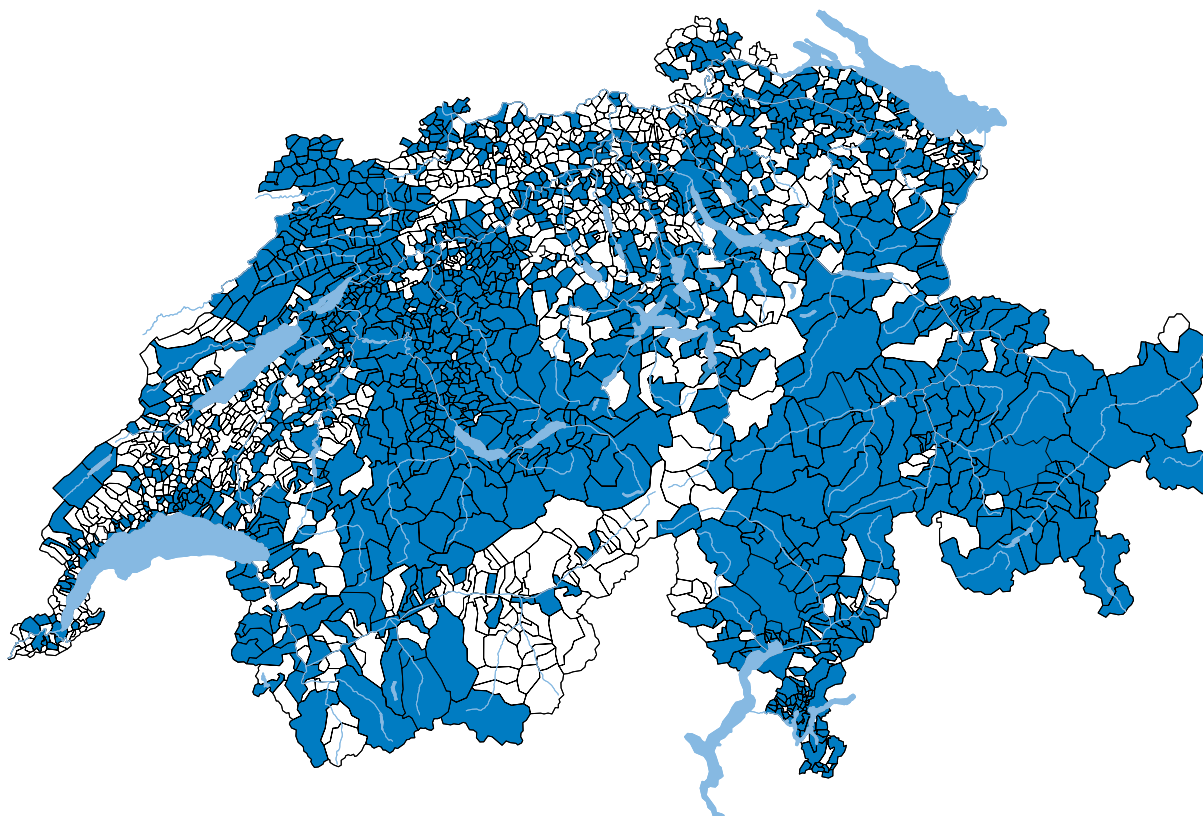
En raison de la pandémie de COVID-19, l'Assemblée générale ordinaire d'EspaceSuisse, prévue le 25 juin 2020, n'a pas pu se dérouler en présentiel. Les décisions ont été prises par écrit dans le cadre d'un sondage en ligne, auquel 123 personnes ont pris part. L'Assemblée générale a approuvé les rapports annuels et les comptes 2018 et 2019 ainsi que les budgets 2020 et 2021. Elle a également validé l'élection des trois nouveaux membres du comité, Jolanda Brunner, Martin Sandtner et Laurent Matthey.

4.2 Adhésions et démissions

L'ensemble des cantons suisses ainsi que plus de la moitié des communes (totalisant les trois quarts de la population suisse) sont membres d'EspaceSuisse. La Principauté de Liechtenstein est également membre.

En 2020, 7 communes ont adhéré à EspaceSuisse et 10 ont démissionné.

Statistiquement, les communes qui ont fusionné figurent parmi les communes démissionnaires uniquement si la nouvelle commune n'est pas membre d'EspaceSuisse. De même, les nouvelles communes résultant d'une fusion n'apparaissent dans la liste des



La moitié des communes du pays sont membres d'EspaceSuisse. Elles regroupent la majorité de la population suisse, soit plus de 6 millions d'habitants sur un total de 8 millions.

communes membres que si elles n'étaient pas membres d'EspaceSuisse auparavant ou si une faible part seulement des communes l'était.

Nouvelles communes membres:

- Diessenhofen TG
- Savièse VS
- Illnau-Effretikon ZH
- Wikon LU
- Hohenrain LU
- Bogis-Bossey VD
- Grosswangen LU

Communes démissionnaires:

- Hägendorf SO
- Eschenbach SG
- Berikon AG
- Turgi AG
- Gerlafingen SO
- Dornach SO
- Aeugst am Albis ZH
- Charrat VS
- Zünzgen BL
- Zuzwil BE

À l'instar des années précédentes, le nombre des membres collectifs a augmenté (11 adhésions, 7 démissions). Le nombre des membres individuels est, en revanche, en recul (6 adhésions contre 13 démissions).

5 Secrétariat

En 2020, le secrétariat était composé des personnes suivantes:

Damian Jerjen, économiste, MAS Raumplanung ETH, directeur
Christa Perregaux DuPasquier, avocate, vice-directrice (70%)

Alain Beuret, architecte/urbaniste FSU, conseil en aménagement, formation (60%)

Elias Bieri, juriste stagiaire (20%)

Sonia Blind Buri, juriste, conseil juridique, formation, interlocutrice pour la Suisse italophone (60%)

Livia Crétin, juriste stagiaire (20%)

Edith Egger, manifestations, personnel, secrétariat (100%)

Heidi Haag, géographe, MAS Raumplanung ETH, responsable du conseil en aménagement (80%)

Anne Huber, manifestations, traductions, secrétariat (60%)

Marco Hunziker, informatique, gestion des membres, comptabilité (80%)

Barbara Jud, juriste, conseil juridique, formation, documentation (70%)

Samuel Kissling, juriste, MAS Raumplanung ETH, responsable du conseil juridique (90%)

Karine Markstein Schmidiger, juriste, MAS Raumplanung ETH, conseil juridique, formation, documentation (60%)

Rafael Nascimento, géographe/aménagiste, stagiaire conseil en aménagement (50%) jusqu'à fin février 2020

Rémy Rieder, géographe, DAS Raumplanung ETH, conseil en aménagement, recueil d'exemples (80%)

Esther van der Werf, architecte, urbaniste, conseil en aménagement (60%)

Felix Wyss, ingénieur en environnement HES, communication (60%)

Monika Zumbrunn Figner, journaliste MAZ, responsable de la communication (80%)

6 Sections et organisations affiliées

Les sections s'étendent sur le territoire de plusieurs cantons et sont étroitement liées à EspaceSuisse d'un point de vue organisationnel et administratif. Il s'agit de:

- EspaceSuisse – Section romande
- EspaceSuisse Nordost
- EspaceSuisse Zentralschweiz

Les organisations affiliées, quant à elles, couvrent un seul canton et jouissent, de par leur histoire, d'une plus grande autonomie que les sections. Il s'agit de:

- Bündner Vereinigung für Raumentwicklung (BVR)
- Kantonale Planungsgruppe Bern (KPG)
- EspaceSuisse – Gruppo regionale Ticino (EspaceSuisse-TI)

Voici un aperçu des activités des sections et des organisations affiliées:

Sections

EspaceSuisse – Section romande

GE, VD, NE, JU, FR, VS

Manifestations

Visite de site «4 à 7» à Crissier VD, 11 septembre 2020

Thème: Visite du quartier des Lentillières-Nord, en partenariat avec la DGLT – VD et la ville de Crissier

Webinaire annuel et Assemblée générale, 19 novembre 2020

(prévu initialement à Sion avec une visite de quartier)

Thème: Contributions privées au financement des équipements publics: quelles solutions?

Publications

- No 1/2020: Surélévations: contextes urbains et solutions architecturales
- No 2/2020: Planifier ensemble les territoires transfrontaliers

Autres activités

Participation et soutien financier au projet de capsules vidéos

sur le thème du **Hors zone à bâtir** développé par le Canton de Vaud, autres partenaires: EspaceSuisse, cantons de GE, JU, VS.
hzb-bab.ch

Campagne de sensibilisation pour l'aménagement local avec qualité. Envoi à tous les membres en version française de la brochure «Le site construit» conçu par le Canton de Berne.

EspaceSuisse Nordost

ZH, TG, SH, SG, AI, AR, GL

Ein Jahr geprägt von Corona und dem Lockdown

Aufgrund der Namens- und Statutenänderung der RPG NO zur EspaceSuisse NO im Herbst 2019, wurden Anfang 2020 grundsätzliche Überlegungen zur Jahresplanung und zur Auftragserfüllung der «Wissensvermittlung und des Erfahrungsaustausches» angestellt. Im Sinne eines Muster-Jahresprogrammes wurden die Mitgliederversammlung im Frühling mit thematischer Rahmen-

veranstaltung (April/Mai) und eine Feierabendveranstaltung im Herbst (Oktober/November) mit Best-Practice-Beispielen und Ortstermin ins Auge gefasst. In drei Vorstandssitzungen sollten die Jahresplanung mit der Themensetzung, die thematische und inhaltliche Vorbereitung der Veranstaltungen sowie die Behandlung spezieller fachlicher Themen mit Anträgen für die Aufbereitung für die Mitglieder oder für eine allfällige Unterstützung behandelt werden.

Da die EspaceSuisse NO ihren Hauptfokus auf «Wissensvermittlung und Erfahrungsaustausch» über Präsenzveranstaltungen legt, kam mit dem wirtschaftlichen und gesellschaftlichen Lockdown auch der Lockdown der Aktivitäten der EspaceSuisse NO. Aufgrund der Corona-Pandemie sollten nur Präsenzveranstaltungen stattfinden, die unabdingbar sind. Dazu zählten in dieser speziellen Situation die Veranstaltungen der EspaceSuisse NO nach Ansicht des Vorstandes nicht. Aufgrund des eingeschränkten Aufgabenfeldes der Vereinigung machten auch Online-Veranstaltungen und Webinare keinen Sinn. Es war nicht die Zeit, um jeden Preis Präsenz zu markieren.

Da die Veranstaltungen blockiert waren beziehungsweise nicht forciert wurden, behielt sich die EspaceSuisse NO die Option offen, sich an Partnerveranstaltungen oder an Projekten mit Bezug zur Region NO zu beteiligen, die an sie herangetragen werden. Konkret ist der Verein «Metropole Schweiz» mit dem Projekt/der Veranstaltungsreihe «Aggloland Schweiz» an die Vereinigung gelangt. Bereits 2016–2019 erfolgte ein Patronat mit dem Verein «Metropole Schweiz» in der Veranstaltungsreihe «DAHEIM in der Metropole Schweiz». Eine solche Partnerschaft beziehungsweise Unterstützung kann auch einen Mehrwert für die Mitglieder der EspaceSuisse NO bringen.

Im Sommer 2020 bestand für kurze Zeit die Hoffnung, dass sich die Situation rund um Corona durch die verordneten Massnahmen normalisiert. Leider hat sich diese Hoffnung dann zerschlagen und auch für 2021 ist noch nicht absehbar, wie und wann sich die Situation verändert. Wann es mit Präsenzveranstaltungen in einem entspannten Rahmen weitergehen kann, muss im Moment offenbleiben. Die EspaceSuisse NO ist aber offen für Patronate und die Unterstützung von Projekten und alternativen Aktivitäten.

EspaceSuisse Zentralschweiz

LU, OW, NW, UR, SZ, ZG

Mitgliederversammlung und Veranstaltungen

- 18.9.: Vorstandssitzung mit anschliessender Mitgliederversammlung, Radisson blu, Luzern
- 16.10.: ZVR-Spezialvorstand «Demographischer Wandel und Raumentwicklung» (wurde vom 8.5.2020 coronabedingt auf den 16.10.2020 verschoben), Radisson blu, Luzern
- Die für den 20.11.2020 vorgesehene Tagung «Freiraumgestaltung und Siedlungsqualität in der Ortsplanung» wurde auf den 18.6.2021 verschoben, im Kulturzentrum Gersag, Le Théâtre, Emmenbrücke.

Weitere Aktivitäten

An der GV (Mitgliederversammlung) vom 18.9.2020 wurden die neuen Statuten zum Namenswechsel von Zentralschweizer Vereinigung für Raumplanung (ZVR) in EspaceSuisse Zentralschweiz einstimmig genehmigt.

EspaceSuisse-TI

EspaceSuisse – Gruppo regionale Ticino

Attività

- 19.2.: Riunione del Consiglio direttivo. Relazione sul tema della pianificazione del territorio al Monte Bré sopra Locarno.
- 27.2.: Intervento del Consiglio direttivo presso la Commissione della pianificazione del territorio del Gran Consiglio per sollecitare l'approvazione del Piano Direttore.
- 19.5.: Intervista sul web della RTVSI a Giancarlo Ré, presidente del Gruppo Ticino di EspaceSuisse, sull'attività del Gruppo Ticino e sulla nuova Legge federale sulla pianificazione del territorio. L'intervista può essere vista nel sito aspan-ticino.ch.
- 20.7.: Presa di posizione del Consiglio direttivo sull'Appello di cittadini di Melano intitolata «Per una mobilità coordinata ed una ricomposizione urbanistica a sud di Lugano. La soluzione alle colonne non è la terza corsia tra Lugano e Mendrisio». La presa di posizione è consultabile sul sito Internet www.aspan-ticino.ch > Risoluzioni
- 1.10.: Assemblea generale ordinaria a Manno. Dopo 16 anni di presidenza, Giancarlo Ré ha rinunciato a ripresentare la propria candidatura. Quale nuovo presidente l'assemblea ha designato l'arch. Fabio Giacomazzi. Al termine dell'assemblea si è svolto un dibattito dal titolo: «Masterplan: come cambierà la pianificazione del territorio?»
- 10.11.: Prima riunione del nuovo Consiglio direttivo (in videoconferenza). Approvazione di una risoluzione sulla consultazione circa il Piano settoriale federale dei trasporti.

Grazie, Giancarlo!

Giancarlo Ré a été le président du groupe régional tessinois d'EspaceSuisse durant 16 ans. En octobre dernier, il a transmis le témoin à son successeur, Fabio Giacomazzi.

Giancarlo Ré a fortement marqué l'activité du «Gruppo Ticino» d'EspaceSuisse (autrefois ASPAN-TI). Relevons l'installation du bureau à Bellinzona dans des locaux que la section partage avec SIA Ticino, OTIA (Ordine Ingegneri e Architetti del Canton Ticino) et la CAT (Conferenza delle Associazioni Tecniche del Canton Ticino), la mise en ligne du site Internet aspan-ticino.ch ou encore la création du prix «Premio EspaceSuisse-TI» (anc. «Premio ASPAN»). Nombreuses ont été ses prises de position sur des thèmes à résonance nationale et cantonale. Giancarlo Ré s'est aussi beaucoup engagé dans certains projets d'aménagement du territoire au Tessin, en particulier pour AlpTransit (NEAT).

Giancarlo Ré est également le rédacteur de la version italienne du périodique Inforum. À notre plus grande satisfaction, il va continuer à assumer cette tâche, d'entente avec le nouveau président d'EspaceSuisse Gruppo Ticino, Fabio Giacomazzi. Nous lui en sommes très reconnaissant-es.

Toute l'équipe d'EspaceSuisse te remercie chaleureusement, cher Giancarlo, pour ton immense engagement, tant pour l'association que pour l'aménagement du territoire, et t'adresse ses meilleurs vœux pour l'avenir.



Le nouveau président d'EspaceSuisse-TI, Fabio Giacomazzi, le directeur d'EspaceSuisse, Damian Jerjen et le président sortant, Giancarlo Ré.

Photo: EspaceSuisse-TI

Manifestazioni

- 30.1.: incontro a Bellinzona, in collaborazione con «Coscienza svizzera», sul tema: «Le città svizzere – forze e dinamiche nel contesto federale».
- 7.9.: Convegno a Bellinzona, in collaborazione con l'Associazione CASSI (cooperative di abitazione), sul diritto di superficie e l'applicazione della Legge sulle commesse pubbliche.
- 23.11.: Incontro, in collaborazione con «Coscienza svizzera», sul tema «La città Ticino e l'apertura del Ceneri» (in videoconferenza).

Pubblicazioni

Inforum: Pubblicazione in italiano delle edizioni di marzo e di settembre, in collaborazione con EspaceSuisse.

BVR

Bündner Vereinigung für Raumentwicklung

Mitgliederversammlung

Die Mitgliederversammlung hätte am 27.3. in Ilanz/Glion stattfinden sollen. Diese mussten wir ersatzlos fallen lassen. Die statutarischen Geschäfte wurden an einer virtuellen Abstimmung gutgeheissen, an welcher zwanzig Vereinsmitglieder ihre Stimme abgaben. Das Vereinsjahr 2019 konnte demnach ordnungsgemäss abgeschlossen werden.

Kurs Baubewilligungsverfahren

Am 10.11. wurde der Kurs Baubewilligungsverfahren virtuell durchgeführt. Der Kurs richtet sich an die Mitarbeiter der Bauämter und Gemeindeverwaltungen. Die 18 teilnehmenden Personen erlebten einen dichten, lehrreichen Kurstag, der von der Rechtsanwältin Corina Caluori geleitet wurde. Marcel Rust hat an einem Einschub die Harmonisierung der Baugesuchsformulare präsentiert. Dieses Projekt bildet ein erster Schritt auf dem Weg zum elektronischen Baubewilligungsverfahren, ein Auftrag des Grossen Rats an die Regierung.

KPG-GAC

Kantonale Planungsgruppe Bern

Veranstaltungen

- 31.1.: Seminar «Was die Gemeinden über die Wasserversorgung wissen müssen»
- 12.8.: Seminar «Budgetierung und Finanzplanung»
- 28.8.: Seminar «Die bernische Mehrwertabgabe und ihr Vollzug in der Praxis»
- Mehrere Finanzplanungskurse in der zweiten Jahreshälfte

Publikationen

- Vier Ausgaben des KPG-Bulletins hauptsächlich in den Bereichen Bau-, Planungs- und Gemeinderecht
- Vier Ausgaben des KPG-Finanzbulletins mit Fachbeiträgen zu aktuellen Themen

Weitere Aktivitäten

- Rechtliche Beratungen in den Bereichen Bau-, Planungs-, Gemeinde- und Beschaffungsrecht sowie Gemeindefinanzen
- Bezahlte Mandate und Gutachten
- Erstellen von Finanzplänen für die Gemeinden
- Weiterentwicklung des KPG-Finanzplanungsmodells

7 Finances

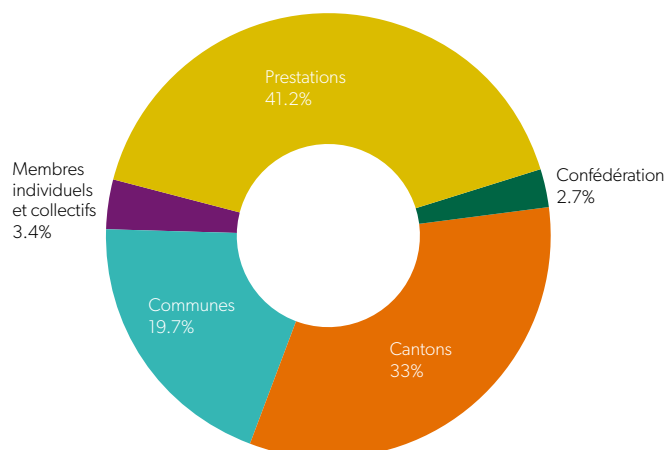
EspaceSuisse a clôturé l'année avec un léger bénéfice de 5930 CHF. La contribution de la Confédération pour les prestations de services et les activités liées à la mise en œuvre de la LAT révisée («Impulsion Développer vers l'intérieur») de 550'000 CHF a été entièrement utilisée. Les recettes générées par les conseils juridiques ont augmenté de 46 pour cent par rapport à l'année précédente. Les conseils en aménagement ont, en revanche, enregistré une baisse des revenus de l'ordre de 46 pour cent. Le volet conseil a de façon générale accusé un recul extraordinaire de 30 pour cent (soit 118'000 CHF) en raison de la crise sanitaire. Plusieurs manifestations n'ont pas pu se dérouler en présentiel. Cela s'est ressenti au niveau des recettes par une baisse de 70 pour cent des recettes, soit 38'000 CHF, par rapport à 2019. Tous les manques à gagner ont été compensés par une diminution des dépenses.

→ [Compte de pertes et profits, p. 56](#)

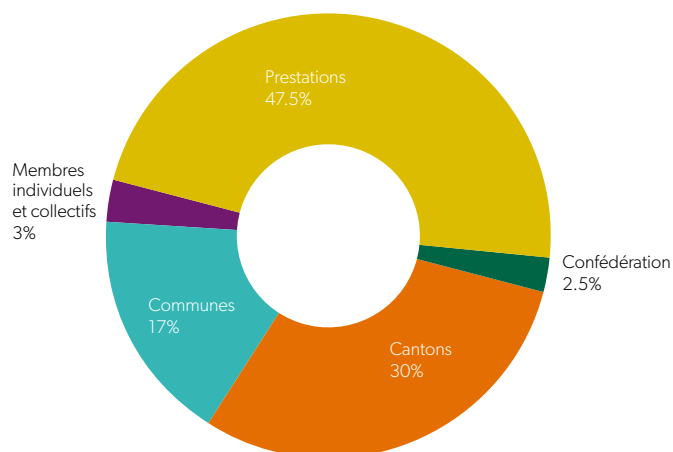
→ [Bilan, p. 57](#)

→ [Rapport du vérificateur des comptes, p. 58](#)

Financement d'EspaceSuisse 2020



Financement d'EspaceSuisse 2019



8 Activités de conseil

Le conseil est une offre de services centrale d'EspaceSuisse. Les prestations de conseil prises en compte dans la statistique englobent les brefs renseignements, les avis de droit conséquents, les prises de position et les recherches, de même que les mandats liés au conseil en aménagement. Les renseignements succincts fournis par téléphone, n'entraînant pas de recherche plus approfondie, ne sont pas pris en considération (p. ex. envoi de jugements des tribunaux ou de publications).

→ **graphique 1 «Nombre de requêtes en comparaison annuelle», p. 44**

En 2020, EspaceSuisse a traité 286 requêtes, ce qui correspond à une légère baisse en comparaison avec l'année précédente (306). Ce recul concerne principalement les demandes en provenance de Suisse alémanique qui ont chuté de 10 pour cent. Celles émanant de Suisse romande se sont maintenues au niveau de l'année dernière. Des fluctuations s'observent toutefois régulièrement (p. ex. en 2017). Cette baisse s'explique en partie par la pandémie de COVID-19 qui a eu un impact sur l'aménagement du territoire dont les défis ont été relégués au second plan. Si les plus petites demandes continuent à être moins nombreuses, cela est notamment dû au fait que la plupart des réponses se trouvent aujourd'hui sur la toile. EspaceSuisse s'efforce d'ailleurs de mettre un maximum d'informations sur le Net, à l'intention de ses membres et, en partie, de ses non-membres. En outre, on peut supposer que dans de nombreux endroits, les dépenses non budgétées dues à la pandémie exerceront une pression sur les finances communales. Les conséquences à moyen terme sont difficiles à évaluer.

→ **graphique 2 «Provenance des requêtes», p. 44**

À l'instar des années précédentes, ce sont avant tout les communes, les villes et les cantons qui ont eu le plus souvent recours à EspaceSuisse. Au total 92 demandes ont été adressées par des communes et des villes (83 en 2019) et 73 par des cantons (72 en 2019), ce qui correspond à une légère hausse par rapport au niveau de l'année précédente. Les demandes de bureaux d'architecture ont également été un peu plus nombreuses (3 contre 1 en 2019). En revanche, ont nettement moins sollicité EspaceSuisse les médias (14 requêtes contre 22 en 2019), les étudiant-es (10 requêtes contre 13 en 2019) et la Confédération (10 requêtes contre 12 en 2019). Le nombre des demandes est resté stable du côté des bureaux d'urbanisme (25 comme en 2019), des privés (15 contre 19 en 2019), des universités/écoles (8 comme en 2019) et de l'étranger (2 comme en 2019).

→ **graphique 3 «Répartition des requêtes par thématique», p. 44**

En dépit d'un nombre de demandes en légère baisse, le thème des constructions hors zone à bâtir est celui qui a occasionné le plus grand nombre de demandes (55 contre 60 en 2019). L'accent est mis sur les questions relatives à l'utilisation et à l'agrandissement des bâtiments existants, qu'ils soient conformes ou non à la zone agricole. → **8.1 Conseil juridique**

Contre toute attente, les requêtes liées au conseil en aménagement se sont maintenues à un haut niveau et ont même augmenté (47 contre 40 en 2019). L'analyse d'immeuble qui a bénéficié d'une diffusion accrue explique en partie cette hausse, ainsi que l'accumulation des requêtes à fin 2019, qui ont continué à nous occuper au début de l'année suivante. En 2020, 19 nouvelles demandes nous sont parvenues. La mise en œuvre de la LAT 1 occupe fortement les communes, si bien que le développement de l'urbanisation vers l'intérieur reste un thème central. Relevons également que les conseils relatifs à la planification d'affectation et de détail (41 contre 51 en 2019) se concentrent également sur le développement de l'urbanisation et que les demandes reçues ne peuvent pas être facilement attribuées à l'une ou l'autre de ces catégories. → **8.2 Conseil en aménagement**

Compte tenu de la baisse générale du nombre de demandes, le volume des requêtes portant sur les autres thèmes s'est maintenu au niveau de l'année précédente.

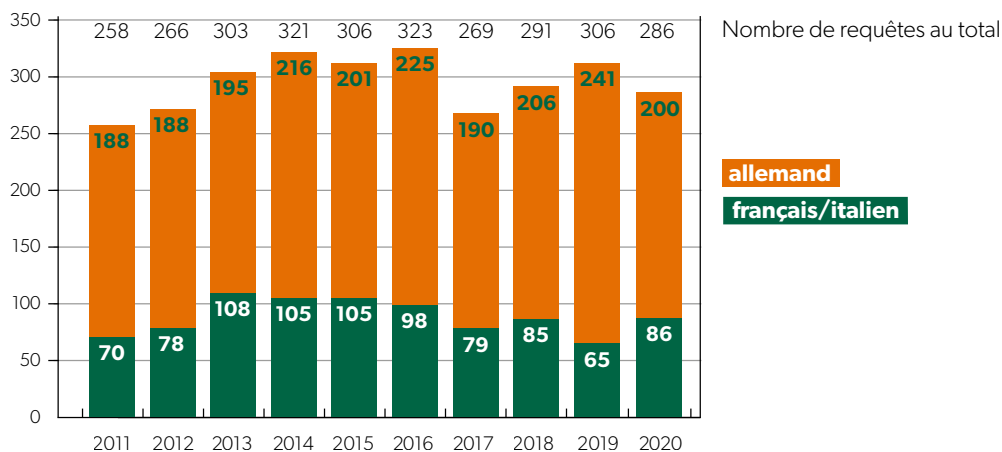
8.1 Conseil juridique

Relèvent du conseil juridique les renseignements, avis de droit, prises de position et recherches portant sur des questions relatives au droit de l'aménagement, des constructions et de l'environnement. Les membres obtiennent, de façon simple, rapide et – dans une certaine mesure – gratuite, une réponse à leurs questions de fond et de forme en lien avec l'aménagement du territoire ou l'examen d'une demande de permis de construire. Ils peuvent également soumettre à nos juristes leurs questions ayant trait au droit de l'environnement, qu'il s'agisse d'aspects techniques de protection de l'environnement (protection contre le bruit, protection de l'air), de protection des cours d'eaux et des forêts ou encore de protection de la nature et du paysage.

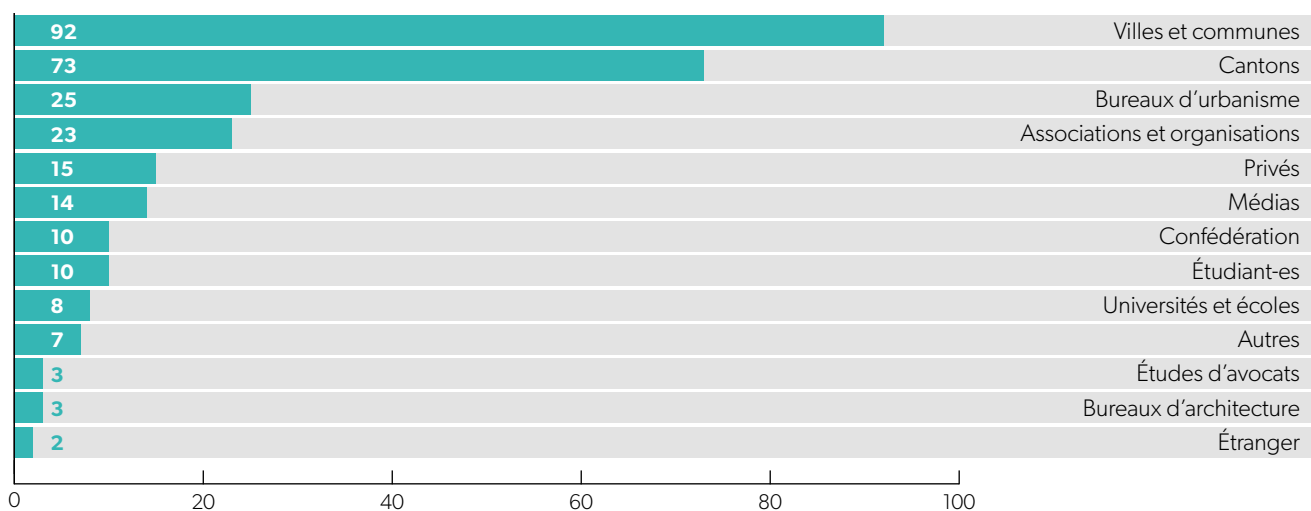
Plusieurs mandats d'une certaine ampleur ont aussi pu être réalisés en 2020. Relevons notamment:

- Office fédéral du développement territorial ARE et Secrétariat d'État à l'économie SECO: rédaction d'un bref rapport sur les zones expérimentales existantes et sur les espaces expérimentaux en Suisse, avec présentation à Swissbau 2020.
- Conférence des aménagistes cantonaux COSAC: gestion des grands projets au sens de l'art. 8 al. 2 LAT dans le plan directeur cantonal.
- Canton de Fribourg: calcul de la plus-value et de la compensation de la plus-value.
- Canton du Jura: révision des bases légales en aménagement du territoire, participation à la révision de la loi cantonale sur les constructions et l'aménagement du territoire et de son ordonnance d'application.
- Canton du Jura: installation de conteneurs à déchets semi-enterrés (de type MoloksClassic) hors zone à bâtir.
- Canton de Neuchâtel: guide sur la pesée des intérêts.
- Regionalverband Hochrhein Bodensee DACH+: changement climatique et adaptation au climat.
- Region Sense (canton FR): accompagnement juridique du projet-pilote sur le management des zones d'activités

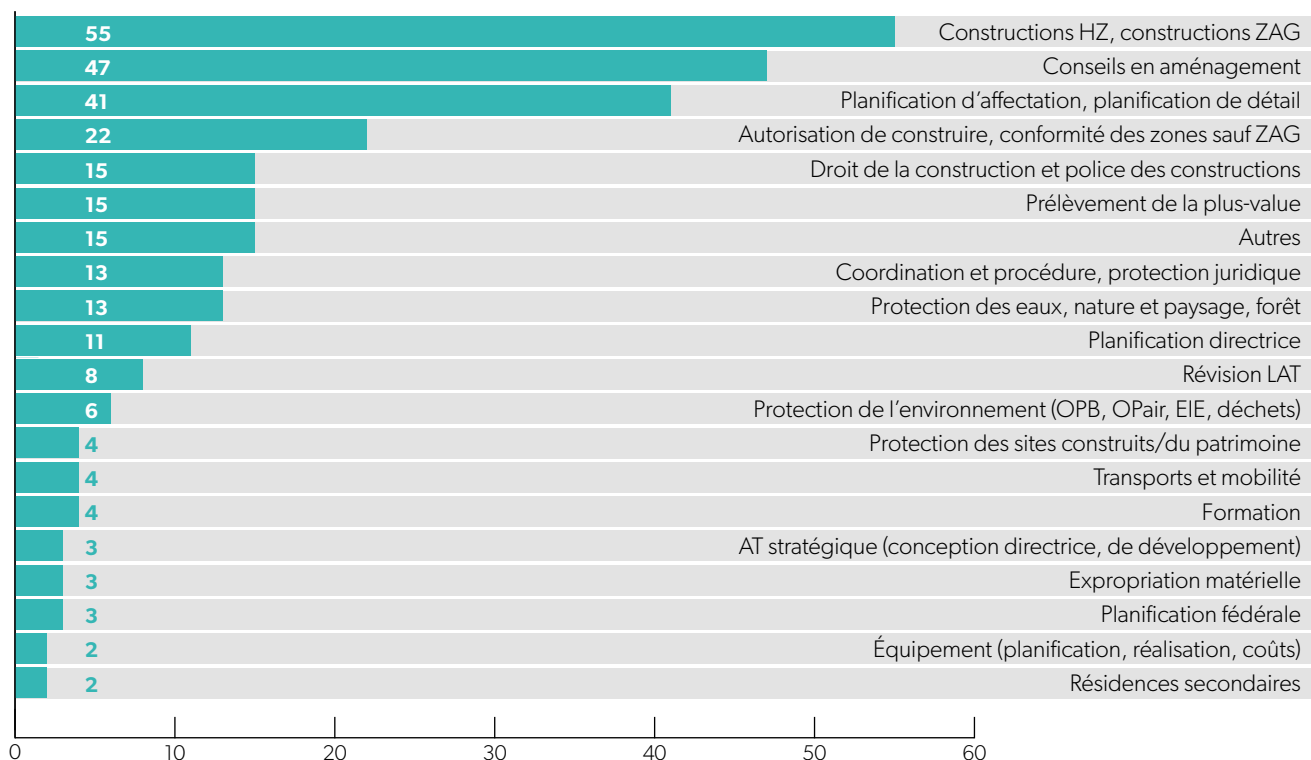
Graphique 1: Nombre de requêtes en comparaison annuelle



Graphique 2: Provenance des requêtes



Graphique 3: Répartition des requêtes par thématique



- Ville de Lucerne: gestion des offres de brèves locations (Airbnb)
- Commune d'Arlesheim BL: élaboration de lignes directrices pour les contrats d'infrastructures.
- Union des villes: identification des champs d'action en termes d'aménagement du territoire dans les communes d'agglomérations (encore en cours).
- Cemsuisse/ARE/BAFU: guide de planification pour l'extraction des matériaux

8.2 Conseil en aménagement

Depuis 2012, EspaceSuisse offre des prestations en aménagement du territoire dans le sens où elle donne des impulsions d'aménagement lors de projets de densification, de revalorisation des centres ou autres questions en lien avec la qualité de l'urbanisation.

L'ensemble de ces offres de conseil sont regroupées depuis 2018 sous le titre «Conseil en aménagement EspaceSuisse». Les noms de «Réseau vieille ville» et «Sites en dialogue», utilisés auparavant, ne le sont plus. Seules l'analyse de ville/du lieu et la stratégie de valorisation mentionnent qu'elles ont été élaborées selon la méthode du Réseau vieille ville. Vient s'ajouter l'analyse d'immeuble, également conçue par le Réseau.

Les offres de conseil en matière de développement de l'urbanisation s'articulent autour de trois groupes: «Impulsion», «Analyse et recommandations» et «Stratégie et mesures»:

Impulsion	– Premier entretien – Exposé tremplin
Analyse et recommandations	– Analyse de ville/du lieu – Conseil in situ – Atelier village – Analyse d'immeuble
Stratégie et mesures	– Stratégie de valorisation – Club de rue

En 2020, 47 conseils (34 en 2019) ont été prodigués, réalisés ou amorcés (y compris les stratégies de valorisation et les accompagnements de la mise en œuvre). Voici leur répartition par catégorie:

Impulsion

«Impulsion» propose une amorce. Dans le cadre d'entretiens avec la commune ou d'exposés tremplins, les expert-es d'EspaceSuisse clarifient les questions ouvertes en lien avec le développement de l'urbanisation. Ils tentent d'anticiper les défis et d'appréhender les mesures et les développements possibles:

- Arbon TG: premier entretien sur Zoom – Quel avenir pour la vieille ville?

Analyse et recommandations

Analyse de ville/du lieu

Dans l'«analyse de ville/du lieu», les expert-es d'EspaceSuisse présentent, de manière concise et sans détour, les qualités et les faiblesses de la ville, du centre de localité ou du site, et montrent aux autorités, aux propriétaires fonciers et aux propriétaires de commerces comment contribuer à leur valorisation et à leur développement.

- Delémont JU: analyse de ville – Centre Gare (terminée)
- Morges VD: analyse de ville (terminée)
- Rebsstein SG: analyse du centre historique (terminée)
- Romanshorn TG: analyse de ville (terminée)
- Granges SO: analyse de ville (terminée)
- Diessenhofen TG: analyse de ville (terminée)

Conseil in situ

Lors d'un «conseil in situ», les expert-es d'EspaceSuisse expliquent aux communes «là où le bât blesse». Ils se rendent sur place et montrent aux autorités compétentes comment remédier à leurs problèmes:

- Sivrize FR: développement des nouvelles constructions (terminé)
- Schleithelm SH: regard extérieur sur le développement du centre du village (projet pilote du canton de Schaffhouse) (terminé)
- Tenniken BL: possibilités d'utilisation du Chilchacher et conséquences d'un possible dézonage (terminé)
- Giswil OW: évaluation de la zone réservée, développement du centre (terminé)
- Ruswil LU: conseil in situ – évaluation du développement du centre (en cours)

Atelier village

L'élément central de cette démarche est une discussion avec la population. L'offre comprend tout d'abord une analyse du village, sur la base de laquelle les expert-es d'EspaceSuisse amorcent un dialogue avec les habitant-es, suivie d'un débat en plénum avec la population (atelier village) sur des thèses préalablement formulées par les expert-es, puis d'une analyse des résultats de ces échanges avec le Conseil communal.

- Jongny VD: atelier village (terminé)
- La Sarraz VD: atelier village (terminé)

Analyse d'immeuble

L'«analyse d'immeuble» est un outil d'évaluation des biens-fonds. Elle offre aux propriétaires un état des lieux de leur immeuble et met en évidence leurs défauts et leurs perspectives de développement. Les analyses d'immeuble ne sont pas réalisées par EspaceSuisse. Cette dernière conclut des contrats de franchise avec des organismes porteurs cantonaux, régionaux ou locaux, lesquels autorisent certains architectes à réaliser les analyses d'immeuble. Ces professionnels reçoivent une formation ad hoc d'EspaceSuisse.

En 2020, en collaboration avec les responsables de l'analyse d'immeuble, EspaceSuisse a organisé, à Herisau AR, une formation destinée à 14 participant-es, issus des cantons de GL, SG et UR.

De nouveaux contrats de franchise ont été conclus avec l'organisme porteur suivant:

- Le canton de Glaris

Le lancement d'un nouvel organisme porteur a fait l'objet d'une discussion avec les collectivités suivantes:

- Le Service cantonal des monuments historiques de Saint Gall et le «Architekturforum Nordostschweiz»
- La ville de Gossau SG, projets pilotes en cours
- Les communes d'Alle, de Vendlincourt et de Bonfol JU
- Le Service cantonal des monuments historiques de Bâle-Campagne dans le cadre de la stratégie de valorisation à Waldenburg BL

En 2020, le guide destiné aux expert-es a été légèrement remanié.

Stratégie et mesures

Stratégie de valorisation

Les mutations que connaissent les vieilles villes et les centres de localités en ce qui concerne le commerce de détail ébranlent les structures habituelles. La «stratégie de valorisation» fournit un aperçu systématique du potentiel de valorisation des centres et amorce un processus participatif impliquant les personnes concernées:

- Bellinzzone TI: stratégie de valorisation, compléments suite à la pandémie de COVID-19 (en cours)
- Bad Ragaz SG: stratégie de valorisation (terminée)
- Sarnen OW: stratégie de valorisation (terminée)
- Waldenburg BL: stratégie de valorisation avant bilan (pause imposée par le COVID-19)
- Arbon TG: stratégie de valorisation (en cours)

Accompagnement de la mise en œuvre

Les mesures visant à redonner vie aux centres-villes et aux centres de localités, élaborées dans le cadre des stratégies de valorisation, doivent être rapidement mises en œuvre. Pour ce faire, villes et communes peuvent recourir à des expert-es externes avec lesquels EspaceSuisse collabore.

- Weinfelden TG: suivi mise en œuvre stratégie de valorisation (en cours)
- Glaris GL: suivi mise en œuvre stratégie de valorisation (en cours)
- Elgg ZH: suivi mise en œuvre atelier village (en cours)

→ [Graphiques analyse d'immeuble et conseil en aménagement, p. 47](#)

8.3 Collaboration avec des commissions d'expert-es

À la faveur de ses vastes connaissances et de ses expériences très diversifiées, l'association EspaceSuisse est de plus en plus souvent invitée à siéger dans des commissions d'experts et des groupes de travail. En 2020, les collaborateurs et collaboratrices de l'association ont participé aux organismes suivants:

Organes permanents

- Conseil de l'organisation du territoire (COTER) (membre)
- Commission fédérale pour la lutte contre le bruit
- Cercle de droit de l'aménagement du territoire CDAT : échanges d'expériences au niveau régional en matière de constructions hors zone à bâtir (ARE)
- Groupe de travail «Constructions hors zone à bâtir» de la Conférence suisse des services de l'agriculture cantonaux (KOLAS - COSAC)
- Conseil MAS Stadt- und Regionalentwicklung, Haute école de Lucerne
- Conseil MAS en développement durable, Universités de Genève et de Neuchâtel, haute école spécialisée de Suisse occidentale
- Conseil MAS en urbanisme et développement territorial, EPFL et Université de Genève

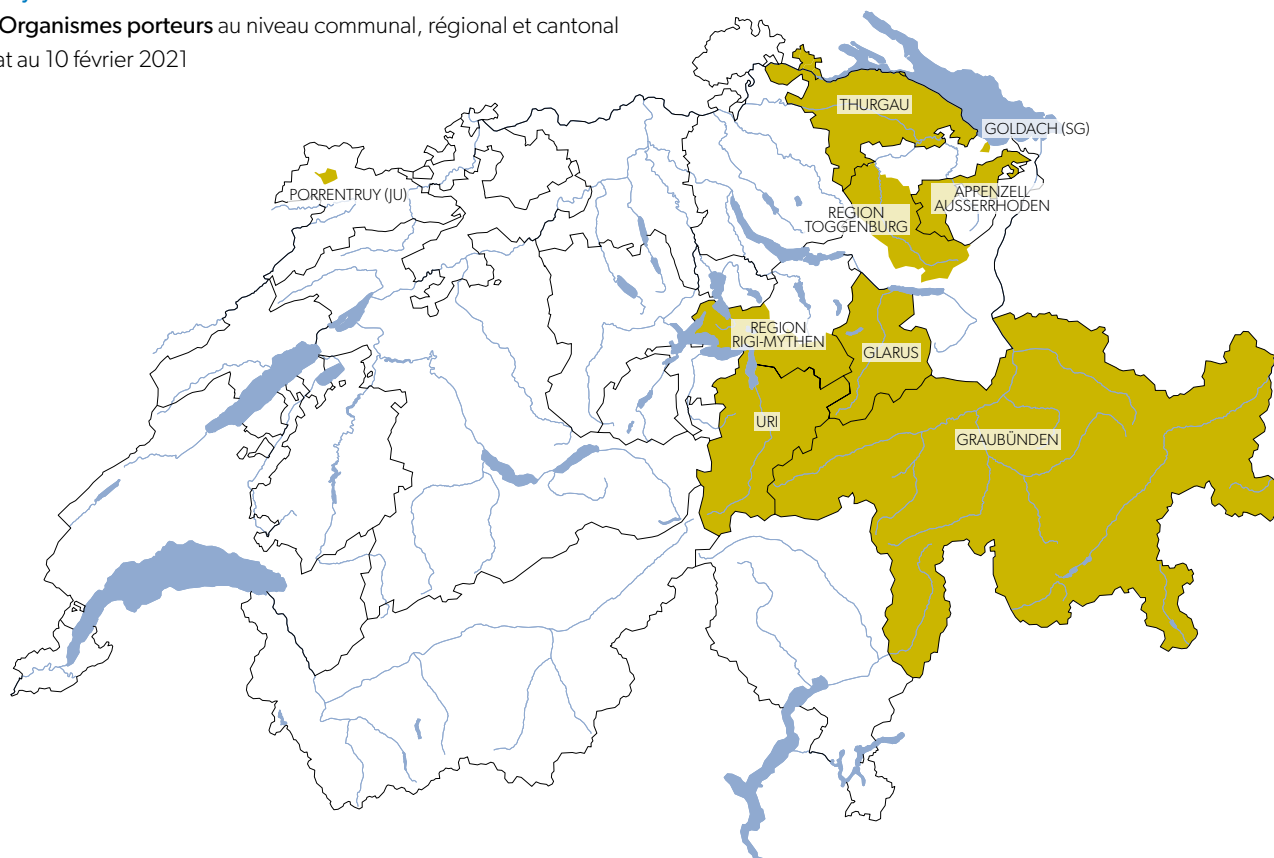
Organes temporaires

- Groupe d'accompagnement du plan de mesures bruit – aménagement du territoire de l'OFEV (développement du nouveau concept de protection dans des endroits soumis à de fortes nuisances sonores).
- Groupe de travail ARE/OFC sur le postulat Fluri «Préserver la physionomie des localités suisses»
- Membre du groupe de travail de l'Académie suisse des sciences naturelles (SCNAT), chargé de l'élaboration d'un agenda pour la science de la durabilité en Suisse
- Membre d'Echoraum sur le thème de la densification adaptée aux genres «Gen*ie»
- Groupe de pilotage dans le projet «La résilience des régions de montagne»: projet-modèle Développement territorial durable 2020-2024
- Membre du groupe de suivi chargé de l'élaboration du guide sur le thème de l'attractivité de l'habitat dans les régions de montagne de l'Office fédéral du logement OFL (projet en cours)
- Groupe de suivi Examen du concept de réglementation bruit
- Groupe d'accompagnement pour le projet «Promouvoir la biodiversité et la qualité du paysage dans les agglomérations»

Analyse d'immeuble

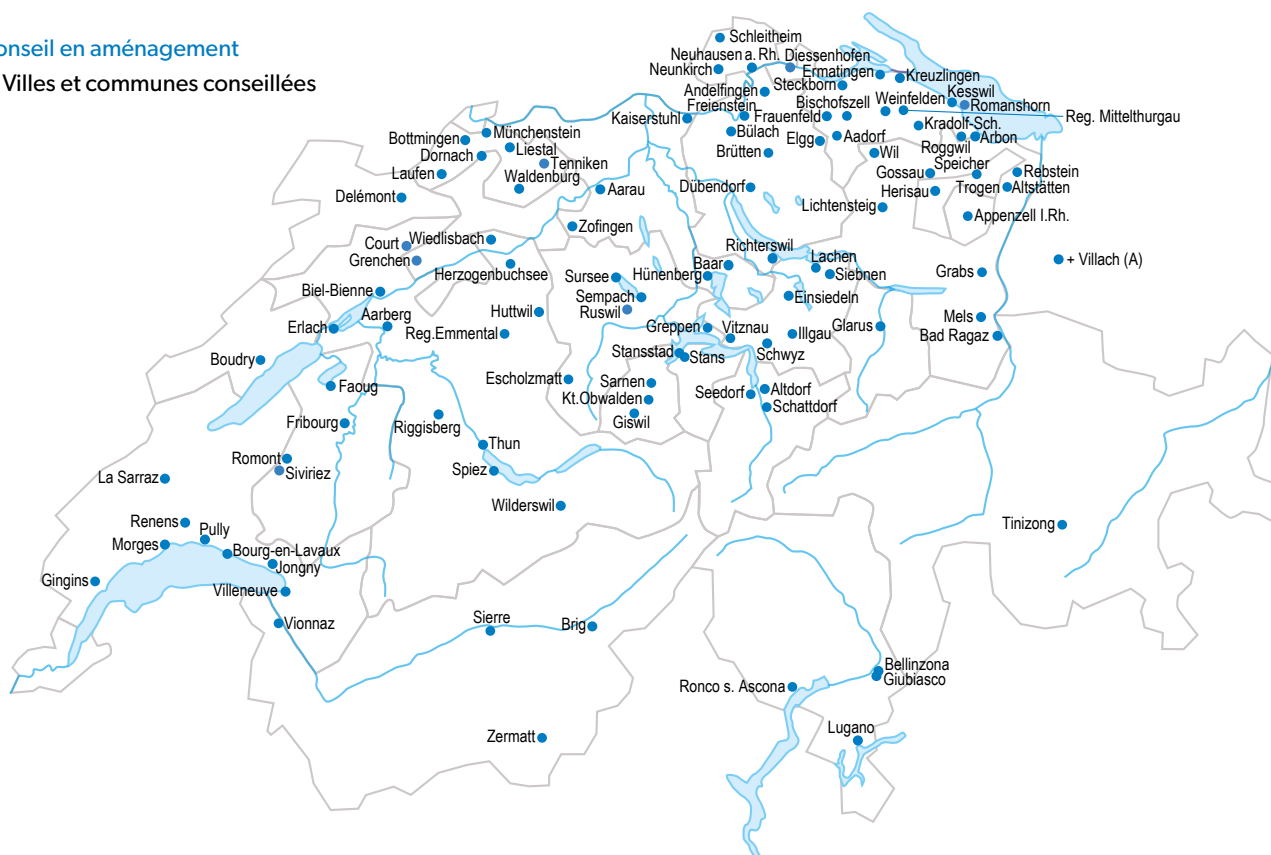
■ Organismes porteurs au niveau communal, régional et cantonal

État au 10 février 2021



Conseil en aménagement

● Villes et communes conseillées



9 Information et publications

9.1 Inforum, Territoire & Environnement

Les deux publications – «Inforum», le périodique du développement territorial, et «Territoire & Environnement», le dossier du développement territorial – sont parues à quatre reprises. Outre les rubriques régulières, chaque édition d’Inforum propose trois à cinq thèmes. Ces derniers sont traités dans un style journalistique facile d’accès; les arrêts du Tribunal fédéral et les thèmes d’aménagement du territoire abordés sont illustrés par des plans et des photos. En 2020, la nouvelle rubrique «À propos d’EspaceSuisse» a vu le jour. EspaceSuisse y publie des informations marquantes de sa vie «intra muros».

Une version italienne d’«Inforum» est publiée deux fois par année. Elle reprend et traduit des articles publiés dans les éditions françaises ou allemandes; en outre, notre section tessinoise, le Gruppo regionale Ticino (EspaceSuisse-TI), souvent avec le concours de l’Office cantonal de l’aménagement du territoire, se fait l’écho de thèmes qui marquent l’actualité du développement territorial au Tessin.

Les dossiers «Territoire & Environnement» se consacrent, quant à eux, à un sujet en particulier. En 2020, les thématiques suivantes ont fait l’objet d’un numéro:

Mars 1/2020

La pesée des intérêts

Garantie d’une utilisation judicieuse et mesurée du sol

Juin 2/2020

La jurisprudence du Tribunal fédéral en 2019

Bref commentaire des principaux arrêts rendus

Septembre 3/2020

Constructions hors de la zone à bâtir

De A à Z

Décembre 4/2020

La stratégie dans tous ses états

Planifier pour des lendemains incertains

Nos membres reçoivent ces deux publications par la poste. Ils ont par ailleurs la possibilité de consulter et télécharger celles publiées depuis 2001 sur notre site Internet, à la rubrique qui leur est réservée.

9.2 News, Newsletter

En plus des médias imprimés «Inforum» et «Territoire & Environnement», des informations électroniques sur des thèmes liés à l’aménagement du territoire sont publiées sur notre site espacesuisse.ch à la rubrique «Actualités». Ces «news» portent sur des événements, des études intéressantes et des projets novateurs dans les domaines du développement territorial, des transports et de l’environnement. Elles proposent en général des liens vers des informations et des documents plus détaillés, soit autant d’éléments précieux pour approfondir les sujets.

En 2020, notre newsletter électronique, composée des plus importantes news, a été envoyée une fois par mois aux abonné-es (service gratuit). Fin 2020, nous dénombrions 3500 abonnements en provenance de toutes les régions linguistiques et, en partie aussi, de l’étranger. Notre newsletter jouit d’un bon taux d’ouverture, en moyenne supérieure à 50 pour cent.

9.3 Réseaux sociaux

Dans le domaine des réseaux sociaux, EspaceSuisse est à la traîne. Depuis le milieu de l’année 2015, l’association est présente sur Twitter (<https://twitter.com/espacesuisse>). Après plusieurs années de repli, le canal a été réactivé au printemps 2020. Nous y postons un tweet environ tous les deux jours. EspaceSuisse a ainsi développé sa présence sur les réseaux sociaux. En témoigne le nombre de «Follower» qui est passé de 220 à plus de 300 (augmentation de plus d’un tiers). Ce score reste, somme toute, modeste eu égard à d’autres acteurs, mais la tendance est à la hausse.

9.4 Sites Internet

espacesuisse.ch

Le site d’EspaceSuisse a été continuellement mis à jour en 2020. Sur le net sont ainsi relayés les thèmes prioritaires de l’association, par le biais de ses offres de conseil et de formation, par la mise en ligne de ses publications et de divers documents.

densipedia.ch

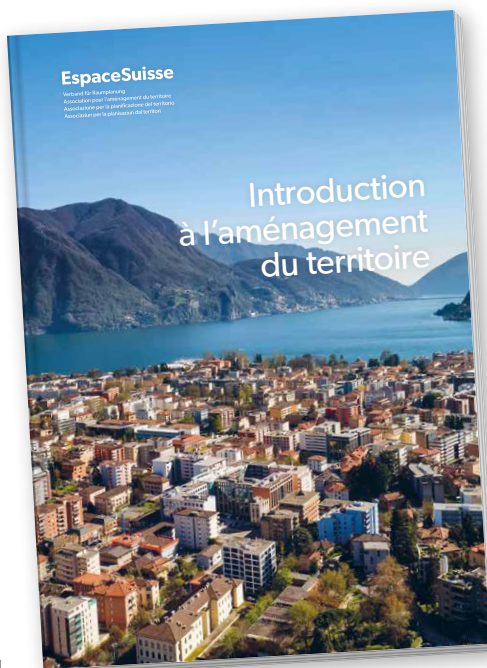
EspaceSuisse gère également densipedia.ch, la plateforme qui propose des informations détaillées en matière de développement vers l’intérieur et de densification en Suisse. Son objectif est d’apporter aux communes et aux villes suisses occupées à la mise en œuvre de la LAT 1 des connaissances de base, des exemples pratiques et des astuces.

La plateforme densipedia.ch est financée par le programme «Impulsion Développer vers l’intérieur». Les informations publiées sur le site proviennent essentiellement d’EspaceSuisse, mais aussi de professionnels externes. Elle est continuellement étoffée et complétée par de nouveaux exemples.

9.5 Manuel didactique «Introduction à l'aménagement du territoire»

Le manuel didactique d'EspaceSuisse demeure très prisé par les participant-es aux cours d'introduction et par les universités, les hautes écoles et autres organismes de formation qui le proposent dans leurs filières. En 2020, ce support a été entièrement remanié et adapté à la situation juridique actuelle. Il approfondit et concrétise les objectifs du développement territorial de manière structurée et concise. Un accent particulier est mis sur le développement de l'urbanisation vers l'intérieur, pièce maîtresse de la révision partielle de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT 1) de 2014. Le manuel aborde également d'autres thèmes, comme les constructions hors zone à bâtir, la protection de l'environnement, du patrimoine et du paysage, ou encore la forêt, et met en évidence leurs corrélations avec l'aménagement du territoire.

Pour répondre au mode de travail digital de nombreuses hautes écoles, institutions et administrations, le manuel est désormais disponible sous formes imprimée et électronique (PDF). Celui-ci contient des liens vers des informations complémentaires, des sites Internet et autres sources importantes. Le manuel existe actuellement en français et en allemand.



9.6 Guide «Protection des sites construits et densification»

En 2018, EspaceSuisse a publié, en collaboration avec les cantons de Saint-Gall, de Schwyz, de Soleure et des Grisons, un guide sur le thème de la protection des sites construits et de la densification. Après la parution, en 2020, de la version française, une traduction en italien a été commandée et devrait être achevée en 2021. Ce guide apporte une aide aux communes et aux collectivités lors de la pesée d'intérêts impliquant un site construit d'intérêt national (ISOS). Il présente, entre autres, l'ISOS, les bases légales et des cas concrets, ainsi que les défis de la pesée des intérêts.

10 Documentation

EspaceSuisse tient à jour différentes bases de données qui permettent d'accéder rapidement aux informations nécessaires lors du traitement de demandes, de la rédaction ou de l'illustration de textes, ou encore de la préparation d'un exposé.

10.1 Bibliothèque électronique

Notre bibliothèque comprend actuellement plus de 17'000 documents. Il s'agit de thèses, de manuels spécialisés et didactiques, de publications officielles, de plans, d'ouvrages de référence, d'articles de journaux et de magazines, de supports de cours et, de plus en plus, de produits électroniques (documents numériques, émissions radio et TV). Chaque document est résumé et indexé. Près de 250 nouvelles références sont venues étoffer notre bibliothèque en 2020.

10.2 Recueil de jurisprudence

Dans notre recueil de jurisprudence (RJ) sont résumés les principaux jugements prononcés par le Tribunal fédéral et les tribunaux administratifs dans le domaine de l'aménagement du territoire. Un système d'indexation permet de retrouver facilement l'arrêt souhaité, au moyen de mots-clés. Fin 2020, le recueil de jurisprudence comprenait 5673 arrêts (121 nouveaux jugements).

Le recueil est un instrument de travail incontournable pour le traitement efficace des requêtes. Les abonné-es y ont accès via le site Internet d'EspaceSuisse. Après une longue pause, nous prévoyons de réactiver notre newsletter, avec les principaux arrêts, en 2021.

10.3 Photothèque

La photothèque (plus de 8550 images) nous permet d'illustrer nos publications et les exposés de nos collaboratrices et collaborateurs. En principe, les cantons et les communes membres peuvent également en profiter. En 2020, faute de ressources, notre photothèque n'a été enrichie que d'une poignée de clichés.

10.4 Base de données dédiée au développement vers l'intérieur

Dans le cadre de son offre de conseil en aménagement, EspaceSuisse alimente une base de données avec de bons exemples de développement urbain. Y sont avant tout répertoriés les exemples présentant une approche intéressante de développement vers l'intérieur. Ces derniers illustrent comment densifier des quartiers, animer des centres de villages, revaloriser des traversées de localités et aménager des espaces routiers tout en tenant compte de l'urbanisation. Dans la mesure du possible, les processus déterminants sont décrits ainsi que le rôle des principaux acteurs (pouvoirs publics, particuliers, population). Le recueil contient également des exemples novateurs d'instruments de planification formels et informels, de même que des exemples de processus de participation probants et de communication réussie. Fin 2019, la base de données contenait 557 exemples.

En 2020, de nouveaux projets ont à nouveau été enregistrés dans le recueil, ceci après la décision, en 2018, de ne plus alimenter la base de données en nouveaux exemples, mais d'archiver les cas les plus anciens et ceux qui ont connu un développement défavorable, puis de réfléchir, de 2019 à 2020, à un concept pragmatique. En 2020, 16 exemples sont venus étoffer le recueil, qui en compte désormais 573 au total. Ces derniers seront mis à jour et retravaillés en réponse à des demandes spécifiques ou selon les besoins.

11 Formation

11.1 Manifestations EspaceSuisse

Depuis 2016, le programme «Impulsion Développer vers l'intérieur» a permis à EspaceSuisse d'étendre son offre en manifestations de façon notable. Début 2020, 14 manifestations étaient prévues. En raison de la crise sanitaire liée à pandémie de COVID-19, trois d'entre elles ont dû être reportées et une annulée. La plupart des autres ont été légèrement adaptées, à court terme, à un déroulement en ligne. Voici un aperçu des manifestations qui ont eu lieu en 2020 :

Lausanne 23 janvier	Cours Bruit et développement vers l'intérieur	32 participant-es
Zürich 2., 3. + 10. März	Kurs Einführung in die Raumplanung	24 Teilnehmende
Lausanne + en ligne 5, 12 mars (en présentiel) 26 novembre (en ligne)	Cours Introduction à l'aménagement du territoire	22 participant-es
Online 25. Juni	Kongress / Congrès 1. Teil: Die Strategie in der Raumplanung	127 Teilnehmende
25 juin	1 ^{ère} partie: La stratégie dans tous ses états	127 participant-es
27. Oktober	2. Teil: Strategie in der kantonalen Planung	44 Teilnehmende
27 octobre	2 ^{ème} partie: La stratégie dans la planification cantonale	44 participant-es
Winterthur ZH + online 11. März (vor Ort) 24., 25. August (online)	Kurs Einführung in die Raumplanung	19 Teilnehmende
Bienne BE 14 mai (reporté au 27 mai 2021)	Séminaire Qualité et développement vers l'intérieur	-
Olten SO 27. August (verschoben; Ausweichdatum offen)	Kurs in Zusammenarbeit mit dem BAFU Lärm und Innenentwicklung	-
Solothurn 3., 10. und 17. September (verschoben auf 1. Quartal 2022)	Kurs (3 Tage) für den Kanton Solothurn Einführung in die Raumplanung	-
Bassersdorf ZH 9. September	Seminar Siedlungsqualität in der Ortsplanung	25 Teilnehmende
Aarau 16. September (verschoben auf 28.10.2021)	Kurs in Zusammenarbeit mit dem ASTRA Einführung in die Verkehrsplanung	
La Sarraz VD 17 septembre	Séminaire, en collaboration avec l'OFC ISOS et développement vers l'intérieur	30 participant-es
Bern 18. September	Erfahrungsaustausch, Kommission Richtplanung KPK Handhabung der Grossvorhaben in den Richtplänen	43 Teilnehmende
En ligne 5, 12 et 19 novembre	Cours Introduction à l'aménagement du territoire	12 participant-es
Online 11., 18. und 25. November	Kurs Einführung in die Raumplanung	28 Teilnehmende

À l'instar des années précédentes, le développement vers l'intérieur et la qualité de l'urbanisation ont été des thèmes centraux en 2020. Outre les professionnel·les du développement territorial et le personnel des administrations, un nombre de plus en plus important de politiques des villes et des communes ainsi que de représentant·es des milieux immobiliers s'intéressent à nos manifestations.

En Suisse romande, deux éditions du cours d'introduction à l'aménagement du territoire, au contenu général, ont eu lieu avec, respectivement, 12 et 22 participant·es. Celle du début d'année s'est déroulée en partie en présentiel et en ligne. La seconde, en fin d'année, a eu lieu entièrement en ligne. Depuis plusieurs années, EspaceSuisse propose des cours cantonaux, conçus en étroite collaboration avec les services cantonaux en charge de l'aménagement du territoire. Ces cours sont axés sur les spécificités juridiques et territoriales du canton concerné, et s'avèrent dès lors encore plus intéressants pour les communes. Les responsables communaux constituent d'ailleurs la majorité des participant·es de ces éditions spéciales. En 2020, les cours proposés étaient de contenu général. Des élections ayant eu lieu dans certains cantons, trois sessions cantonales seront proposées en 2021 (canton de NE, du VS et de FR). D'autres suivront en 2022.

Trois cours d'introduction généraux ont eu lieu en Suisse alémanique, le premier en présentiel, le second en partie en ligne et le troisième intégralement en ligne. Tous trois ont été prisés, comme en témoigne le nombre de participantes et participants (26 et 35 lors des modules de rattrapage). La moyenne habituelle se situe à 25 personnes). Il était prévu de mettre sur pied une édition spéciale, destinée au canton de Soleure. En raison de la pandémie, le cours n'a pas enregistré suffisamment d'inscriptions. En outre, l'aménagiste cantonal privilégiait une formation en présentiel, étant donné qu'il souhaitait qu'un accent soit mis sur les échanges entre participantes et participants et qu'une visite in situ était programmée. Le cours a donc été reporté au printemps 2022.

Les cours d'introduction dédiés à la planification des transports, au bruit et au développement vers l'intérieur ont dû être annulés en raison d'un nombre insuffisant d'inscriptions et d'une situation sanitaire peut propice à l'organisation de manifestations. Tous deux seront à nouveau au programme dès 2021, en allemand: le cours sur le bruit est prévu le 21 mai et le cours sur les transports le 28 octobre.

Prévu fin juin, le congrès annuel d'EspaceSuisse n'a pas pu avoir lieu à Soleure, en raison des restrictions liées au COVID-19. Il s'est déroulé sous forme de manifestation en ligne. Onze intervenant·es ont apporté leurs visions personnelles de «La stratégie dans tous ses états – Planifier pour des lendemains incertains» et les ont illustrées par des exemples concrets. La première partie des présentations a eu lieu le 25 juin, sous forme d'un webinaire d'une demi-journée. La seconde partie, consacrée à la stratégie au niveau cantonal, s'est déroulée également en ligne, le 27 octobre. Les exposés et les discussions se sont révélés très diversifiés et enrichissants. Le numéro 4/2020 de Territoire & En-

vironnement propose un compte-rendu complet et facilement compréhensible des présentations et des échanges de ces deux demi-journées, dédiées à la stratégie en aménagement du territoire. Des vidéos, disponibles sur notre site Internet, permettent de revivre ces deux webinaires.

[espacesuisse.ch](https://www.espacesuisse.ch) > Formation > Archives de nos manifestations

Programmé pour la seconde fois à Bassersdorf, le séminaire «Siedlungsqualität in der Ortsplanung» a pu se dérouler en présentiel, un plan de protection ayant été mis en place. À l'exemple de la commune zurichoise, les défis typiques auxquels un village en plein essor est confronté en termes d'urbanisation ont été abordés. La plus grande partie des débats a porté sur la garantie et la mise en œuvre d'une urbanisation de qualité. Les places disponibles ayant été réduites de moitié en raison du COVID-19, le séminaire a affiché complet.

Le séminaire «ISOS et densification», qui s'est déroulé au château de La Sarraz VD, a connu, lui aussi, un vif succès. Il était proposé par EspaceSuisse, en collaboration avec l'Office fédéral de la culture (OFC). Le séminaire a présenté l'importance de l'ISOS, son apport en faveur d'une densification de qualité et le champ de tension qui existe entre protection et renouvellement. Grâce à une balade à travers la localité, les participant·es ont été sensibilisés au potentiel de l'inventaire pour le renouvellement du bâti et une densification de qualité.

11.2 Cours auprès des hautes écoles et des universités

Dans le domaine de la formation, EspaceSuisse a pris part à davantage de manifestations organisées par des hautes écoles et des universités. Elle a assuré les modules suivants en aménagement du territoire:

- Einführung in die Raumplanung, Trends und Analyse des Wandels in Gemeinden und Städte, CAS Gemeinde- und Stadtentwicklung, Hochschule Luzern – Soziale Arbeit, Luzern (5.3.)
- Formelle und informelle Instrumente der Raumplanung, Vorlesung im Rahmen des CAS Urban Management, CUREM, Universität Zürich (27.6.)
- Urbanisation vers l'intérieur, Regards croisés sur trois expériences du terrain, formation dans le cadre du Master en urbanisme durable et aménagement des territoires, Université de Lausanne UniL (7.10)
- Bauen ausserhalb der Bauzonen, Gastreferat im Rahmen der Vorlesung «Grundzüge Raum- und Landschaftsentwicklung» der ETH Zürich (27.11.)

12 Relations publiques

12.1 Mise en réseau en Suisse

EspaceSuisse dispose d'un vaste réseau de contacts au sein des cantons, des villes, des communes, des hautes écoles, des associations et de l'économie privée. Elle assure le secrétariat de l'intergroupe parlementaire «Développement territorial», chapeaute le Positionnement des villes CH, le Réseau Développement territorial et est active dans l'association de soutien du «Forum Raumwissenschaften».

Les collaboratrices et collaborateurs d'EspaceSuisse siègent également dans de nombreux comités d'experts permanents et temporaires comme le Conseil de l'organisation du territoire (COTER), la Commission fédérale pour la lutte contre le bruit (CFLB), la Conférence des offices romands d'aménagement du territoire et d'urbanisme (CORAT), les commissions de la Conférence suisse des aménagistes cantonaux (COSAC), ainsi que d'autres groupes de travail de la Confédération, des cantons et de tiers.

Son engagement au sein de ces différents organismes et la richesse de ses nombreux contacts offrent à EspaceSuisse un bon aperçu des questions que soulève actuellement l'aménagement du territoire, apportent de nouvelles solutions et révèlent les difficultés quotidiennes de mise en œuvre. Ces éléments se reflètent naturellement dans les activités et le champ d'action de l'association et sont de précieux atouts qui alimentent son offre de conseil, de publications et de manifestations.

Conseil de l'organisation du territoire (COTER)

Une nouvelle législature, d'une durée de quatre ans, a démarré en 2020. Heike Mayer, responsable de l'unité «Wirtschaftsgeographie» de l'Institut de géographie à l'Université de Berne, a repris le siège de la présidence, occupé de 2016 à 2019 par Lukas Bühlmann. L'actuel directeur d'EspaceSuisse, Damian Jerjen, est, depuis 2016, l'un des 15 membres du COTER.

Au terme de la précédente législature, le COTER a soumis au Conseil fédéral le rapport «Mégatrends et développement territorial en Suisse». Pour la législation 2020-2023, la Confédération a confié au conseil le soin de réfléchir aux perspectives de développement des périphéries (régions ou sites) au 21^e siècle. Ce thème devrait aider à approfondir le travail déjà amorcé dans le rapport sur les mégatendances. Il s'agit de mettre l'accent sur les périphéries en réfléchissant aux conséquences des mégatendances sur leur réalité spatiale. Pour ce faire, le COTER part du principe qu'il existe différentes sortes de périphéries à divers niveaux (national, régional et local) et que l'aspect périphérique varie également en fonction, par exemple, des saisons.

Le COTER doit livrer ses conclusions et proposer une prise de position pour une possible stratégie à adopter par le Conseil fédéral. Il bénéficie du soutien d'une équipe externe, composée de Daniel Studer et d'Enrico Bellini du bureau Infraconsult, lesquels sont responsables de la modération, et de la journaliste indépendante Annemarie Straumann, chargée de la rédaction.

L'intergroupe parlementaire «Développement territorial»

Placé sous l'égide d'EspaceSuisse, l'intergroupe parlementaire «Développement territorial» a pour but d'informer ses membres sur l'actualité de l'aménagement du territoire et sur les différents objets parlementaires ayant une incidence sur le sol et le territoire. L'objectif est de discuter de ces thèmes au-delà des appartenances politiques.

Au début de la législature 2020-2024, un courrier a été envoyé à toutes les parlementaires et à tous les parlementaires afin d'attirer leur attention sur l'intergroupe, placé sous la présidence de Kurt Fluri, conseiller national PLR et maire de Soleure. Quarante conseillers/ères nationaux ou d'État, tous partis confondus, ont manifesté leur intérêt à devenir membre. Les deux séances, prévues sur le thème des mégatendances et de leur impact sur le développement territorial en Suisse, ont dû être annulées en raison de la crise sanitaire.

Positionnement des villes CH

Le Positionnement des villes CH est un groupement informel des villes suisses placé sous l'égide d'EspaceSuisse et de l'Union des villes suisses. Un échange d'expériences a lieu une fois par année sur un thème d'actualité, abordé sous divers angles. Une rencontre interactive était agendée au printemps 2020 autour de la question suivante: «Comment les villes s'adaptent-elles au changement climatique?». Elle n'a pas pu avoir lieu en raison de la pandémie de coronavirus.

Forum Raumwissenschaften

Le «Forum Raumwissenschaften» rassemble, une fois par année, une brochette de décideurs des milieux de l'aménagement du territoire et de l'immobilier pour un échange d'idées et d'expériences. L'objectif est d'utiliser et de gérer efficacement l'espace et d'encourager le dialogue entre les investisseurs immobiliers et les pouvoirs publics. Les scientifiques et les chercheurs des différentes disciplines apportent leur savoir et leurs connaissances. Le forum leur permet en même temps de combler des lacunes au niveau des connaissances et d'identifier les questions déterminantes pour la pratique. La manifestation est portée par le CUREM (Center for Urban & Real Estate Management) de l'Université de Zurich, l'EPFZ et la Haute école de Lucerne, l'Office fédéral du développement territorial (ARE), Développement Suisse, l'Association suisse des ingénieurs et architectes (SIA) et EspaceSuisse. La crise sanitaire a eu raison du forum 2020.

curem.uzh.ch > Forum Raumwissenschaften > Bisherige Foren (le site n'existe qu'en allemand)

Réseau Développement territorial

Le Réseau Développement territorial est constitué de représentants des associations d'aménagement du territoire (EspaceSuisse, FSU, SIA), des cantons (DTAP, COSAC) et de différentes hautes écoles (EPFZ, EPFL, Rapperswil). Il existe depuis 2015 et son objectif est de traiter de manière conjointe et coordonnée les questions de développement territorial d'intérêt national. Son secrétariat est assuré par EspaceSuisse.

La promotion de la relève dans le domaine de l'aménagement du territoire suisse est actuellement le cheval de bataille du Réseau. Depuis plusieurs années, on déplore une importante pénurie de professionnels. L'offre de formation actuelle ne couvre pas la demande croissante dans ce domaine. C'est pourquoi les 19 principales associations professionnelles suisses, organisations spécialisées, universités et hautes écoles ainsi que des employeurs privés et des administrations publiques ont signé, en 2016, une charte par laquelle ils s'engagent à promouvoir la relève. Initiateur de ce document, le Réseau Développement territorial s'est chargé de dresser l'état des lieux de la formation, de rédiger la charte et d'en assurer la diffusion.

Les séances du Réseau sont l'occasion de faire état des nouvelles offres de formation et de rechercher des collaborations. D'autres sujets ont été à l'ordre du jour des séances du Réseau en 2020, notamment la nouvelle Fondation Culture du bâti Suisse et un projet de recherche du centre de compétence pour le management public de l'Université de Berne sur les aptitudes des aménagistes.

12.2 Contacts internationaux

Rencontre internationale des aménagistes

Chaque année depuis 1962 a lieu une rencontre internationale rassemblant des aménagistes venant des Pays-Bas, du Luxembourg, d'Autriche, d'Allemagne et de Suisse. Ces rendez-vous permettent aux participant-es d'échanger des informations, de débattre de thèmes d'actualité et de discuter des grands enjeux du développement territorial. Le fait que les participant-es soient relativement peu nombreux et que la composition des délégations nationales reste très stable d'une année à l'autre rend ces rencontres très précieuses et favorise les échanges d'idées entre pays, et cela même en dehors du cadre des réunions proprement dites. De leurs pays respectifs, les délégations représentent l'échelon national, les différents échelons intermédiaires (États fédérés, régions, cantons), l'échelon communal (avant tout les villes), les associations professionnelles et les bureaux d'urbanisme privés. La représentation scientifique est assurée par des délégué-es de hautes écoles et d'établissements de recherche extra-universitaires. Après l'arrivée, en 2019, de l'aménagiste cantonal soleurois Sacha Peter dans la délégation suisse, celle-ci a accueilli Ulrike Sturm en 2020, comme nouvelle représentante des milieux scientifiques. Font également partie de la délégation 2020, Maria Lezzi, directrice de l'Office fédéral du développement territorial, Katrin Gugler, directrice du service d'urbanisme de Zurich, Urs Meier, du bureau Planpartner à Zurich, Damian Jerjen, directeur d'EspaceSuisse, et Lukas Bühlmann, chef de la délégation et ancien directeur d'EspaceSuisse.

Les rencontres ont pour cadre les différents pays membres, à tour de rôle. En 2020, les aménagistes auraient dû se retrouver à Vienne, en Autriche. C'était sans compter avec le coronavirus qui a avorté ce projet de rencontre, lequel se fera en 2021, sous forme virtuelle.

12.3 Contacts avec les médias et exposés

Les demandes d'exposés, d'interviews dans les médias et d'articles dans les revues spécialisées sont autant d'occasions de présenter les préoccupations et les défis de l'aménagement du territoire à différentes catégories de la population et de montrer au grand jour les tenants et les aboutissants des efforts consentis dans ce domaine. En 2020, de nombreuses manifestations ont dû être annulées ou reportées. La liste ci-après témoigne toutefois de la vaste palette des thèmes traités et de la diversité des commanditaires:

- Konsequenzen und Anforderungen an die Raumentwicklung, Klimaanpassung im DACH+ Raum, Auftaktveranstaltung, Konstanz D (21.1.)
- Entschädigungspflicht bei Rückzonungen, Informationsanlass des Amtes für Raumplanung BL, Liestal (23.1.)
- Herausforderungen der Raumentwicklung, Arbeitsgruppe Raumpolitik economiesuisse, Zürich (6.2.)
- Arbeitszonen: Eine interkommunale Aufgabe, Ergebniskonferenz Projekt Arbeitszonenmanagement Region Sense, Tafers (7.3.)
- Les mégatendances et leurs répercussions sur les villes suisses, 18^e congrès sur la sécurité urbaine, Conférence des directrices et directeurs de la sécurité des villes suisses (CDSVS), Berne (4.9.)
- Re-use, Imagining the continuity of territories, Swiss Biennial of territory, Lugano (1.–3.10.)
- JERJEN DAMIAN, Die Regionalpolitik der Zukunft, in: STAATSSSEKRETRIAT FÜR WIRTSCHAFT (SECO), Weissbuch Regionalpolitik, Bern 2020.
- JERJEN DAMIAN, Baukultur ist auch in der Raumplanung zentral, in: Schweizer Gemeinde 11/2020.
- JERJEN DAMIAN, Von qualitätsvoller Innenentwicklung und «hoher Baukultur», in: NIKE-Bulletin 3/2020.
- Whitepaper Nachhaltigkeitsforschung, in: Priority Themes for Swiss Sustainability Research, Swiss Academies Reports 15.

Un grand merci!

Nous tenons à remercier, pour leur confiance et leur fidèle soutien, la Confédération, les cantons, les villes et les communes que nous avons le privilège de compter parmi les membres de notre association, ainsi que nos nombreux membres collectifs et individuels. Sans leur contribution, nous n'aurions pu mener à bien toutes les activités décrites dans ce rapport d'activité. Nos remerciements vont également aux associations, aux organisations et

aux hautes écoles actives dans le domaine de l'aménagement du territoire avec lesquelles notre association collabore depuis de longues années, sans oublier les collaboratrices et les collaborateurs du secrétariat pour leur remarquable engagement.

Berne, le 26 mars 2021
Le comité d'EspaceSuisse



1. De gauche à droite: Damian Jerjen, Felix Wyss, Samuel Kissling, Heidi Haag, Anne Huber
 2. De gauche à droite: Sonia Blind Buri, Esther van der Werf, Barbara F. Jud, Alain Beuret, Alma De Cerf
 3. De gauche à droite: Monika Zumbrunn, Karine Markstein Schmidiger, Rémy Rieder, Marco Hunziker, Edith Egger
 4. De gauche à droite: Anna Rutishauser, Andrea Balmer, Christa Perregaux DuPasquier
- Absent-es: Jonas Fend et Livia Crétin

13 Compte de pertes et profits

au 31 décembre
en CHF

	2020	2019
Recettes de services		
Honoraires conseils juridiques	107'013.75	73'324.25
Honoraires conseils en aménagement	176'328.80	328'184.27
Honoraires exposés et formations	23'646.00	27'431.70
Recueil de jurisprudence	31'095.65	30'088.15
Vente de documentation	15'303.47	15'668.69
Manifestations	87'992.00	291'936.80
Recettes issues de projets et de conventions	679'324.85	714'629.05
Autres recettes	43'863.40	15'918.15
	1'164'567.92	1'497'181.06
Cotisations		
Contribution fédérale	75'000.00	75'000.00
Cotisations des membres	1'349'006.55	1'368'278.80
	1'424'006.55	1'443'278.80
Recettes totales	2'588'574.47	2'940'459.86
Dépenses		
Publications / divers	242'076.05	363'607.23
Manifestations	37'780.38	134'431.52
Conseils en aménagement	188'698.17	271'526.25
	468'554.60	769'565.00
Personnel	1'696'306.75	1'788'392.63
Autres dépenses d'exploitation	334'745.22	371'239.83
	2'031'051.97	2'159'632.46
Dépenses totales	2'499'606.57	2'929'197.46
Résultat financier		
Resultat de la fortune	-84'037.80	3'293.10
Réévaluation des coûts / réserves		
Liquidation des réserves	1'000.00	-7'000.00
Profits / Pertes	5'930.10	7'555.508

14 Bilan

au 31 décembre
en CHF

	2020	2019
Actif		
Actifs courants		
Liquidités et titres	1'074'484.03	1'095'558.84
Débiteurs	111326.20	130'279.95
Créances à court terme	3'318.50	4'912.20
Actifs transitoires	46'967.41	17'092.65
	1'236'096.14	1'247'843.64
Actifs non courants		
Immobilisations financières	1'308'497.30	1'455'489.55
Immobilisations corporelles mobilières	3.00	2.00
	1'308'500.30	1'455'491.55
Actif total	2'544'596.44	2'703'335.19
Passif		
Fonds étrangers courants		
Créanciers	364'501.03	401'329.88
Acompte des clients	210'000.00	210'000.00
Passifs transitoires	120'770.00	248'610.00
	695'271.03	859'939.88
Fonds étrangers non courants		
Provisions à long terme	633'033.80	633'033.80
	633'033.80	633'033.80
Total des fonds étrangers	1'328'304.83	1'492'973.68
Capitaux propres		
Capital du début	1'210'361.51	1'202'806.01
Profit / pertes	5'930.10	7'555.50
	1'216'291.61	1'210'361.51
Passif total	2'544'596.44	2'703'335.19

**BLASER
TREUHAND
BERN**

EspaceSuisse
Verband für Raumplanung
Sulgenrain 20
3007 Bern

BLASER TREUHAND AG
SCHWARZENBURGSTR. 265
CH-3098 KÖNIZ BERN

Telefon 031 372 11 11
Telefax 031 371 45 18
btb@treuhandbern.ch
www.treuhandbern.ch

Köniz, 01. März 2021

Bericht der Revisionsstelle zur Eingeschränkten Revision

an die Mitgliederversammlung der **EspaceSuisse, Bern**

Als Revisionsstelle haben wir die Jahresrechnung (Bilanz und Erfolgsrechnung) des Vereins EspaceSuisse für das am 31. Dezember 2020 abgeschlossene Geschäftsjahr geprüft.

Für die Jahresrechnung ist der Vorstand verantwortlich, während unsere Aufgabe darin besteht, die Jahresrechnung zu prüfen. Wir bestätigen, dass wir die gesetzlichen Anforderungen hinsichtlich Zulassung und Unabhängigkeit erfüllen. Eine Mitarbeiterin unserer Gesellschaft hat im Berichtsjahr bei der Buchführung mitgewirkt. An der eingeschränkten Revision war sie nicht beteiligt.

Unsere Revision erfolgte nach dem Schweizer Standard zur eingeschränkten Revision. Danach ist diese Revision so zu planen und durchzuführen, dass wesentliche Fehlaussagen in der Jahresrechnung erkannt werden. Eine eingeschränkte Revision umfasst hauptsächlich Befragungen und analytische Prüfungshandlungen sowie den Umständen angemessene Detailprüfungen der beim geprüften Unternehmen vorhandenen Unterlagen. Dagegen sind Prüfungen der betrieblichen Abläufe und des internen Kontrollsystems sowie Befragungen und weitere Prüfungshandlungen zur Aufdeckung deliktischer Handlungen oder anderer Gesetzesverstösse nicht Bestandteil dieser Revision.

Bei unserer Revision sind wir nicht auf Sachverhalte gestossen, aus denen wir schliessen müssten, dass die Jahresrechnung nicht Gesetz und Statuten entspricht.

Blaser Treuhand AG



Roger Nietlispach
Dipl. Wirtschaftsprüfer
Zugel. Revisionsexperte
Leitender Revisor



Urs Blaser
Dipl. Experte in
Rechnungslegung
und Controlling
Zugel. Revisionsexperte

Beilage Jahresrechnung

KOMPETENZ IM ZENTRUM

Mitglied des Schweizerischen
Treuhandverbandes
TREUHAND | SUISSE

... conseille

Nos membres obtiennent rapidement et gratuitement des réponses à leurs questions juridiques en matière de développement territorial. Notre équipe d'experts apporte en outre un soutien aux villes et aux communes confrontées à des questions en lien avec le développement vers l'intérieur et la qualité de l'urbanisation, avec un accent sur le processus.

... informe

Nous tenons nos membres informés des dernières tendances liées au développement territorial par le biais de notre publication Info-Forum, qui traite de plusieurs sujets, du dossier Territoire & Environnement, consacré à un thème spécifique, et de notre Newsletter en ce qui concerne l'actualité. Des informations actuelles sont proposées sur notre site espacesuisse.ch.

... commente

Le Commentaire pratique de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire, édité par notre association, est d'une grande importance pour la pratique. Cet ouvrage de référence sert de guide pour l'application des dispositions légales de façon conforme au droit.

... documente

Nous résumons les principaux arrêts du Tribunal fédéral relevant du droit des constructions, de l'aménagement du territoire et de l'environnement dans notre recueil de jurisprudence, auquel il est possible de s'abonner. En outre, nous gérons une base de données avec de bons exemples de développement urbain, ainsi qu'une importante photothèque.

... forme

Nous organisons régulièrement, en collaboration avec nos sections, des journées d'étude, des séminaires et des cours en lien avec l'aménagement du territoire. Notre cours «Introduction à l'aménagement du territoire» est particulièrement prisé.

... crée des liens

Nous entretenons des contacts étroits avec les principaux acteurs du développement territorial. Nous participons à des consultations sur des lois fédérales relevant de l'aménagement du territoire, assurons le secrétariat de l'Inter-groupe parlementaire pour le développement territorial et nous engageons pour un développement du territoire durable à l'échelon suisse.

Le **Commentaire pratique LAT** est un ouvrage de référence. Il a été entièrement remanié après le changement de paradigme de la loi révisée sur l'aménagement du territoire (LAT1). Le Commentaire pratique contribue à une mise en œuvre uniforme de la loi à l'échelle nationale. Les quatre tomes qui le composent sont disponibles en français et en allemand. Les membres d'EspaceSuisse bénéficient d'un rabais de 10%. Commandes en ligne via: schulthess.com.



Tome 1:
Planifier
l'affectation



Tome 2:
Construire hors
zone à bâtir



Tome 3:
Planification
directrice et
sectorielle, pesée
des intérêts



Tome 4:
Autorisation de
construire, procédure
et protection
juridique

